

T-08-2003

« *Deux Québec en un* » et « *Agir ensemble* » : 12 ans plus tard

Synthèse du séminaire du 13 décembre 2001
par Geneviève Huot

avec la collaboration de Vincent van Schendel

Juillet 2003

ISBN : 2-89276-308-8

Note sur les auteurs :

Geneviève Huot est chargée de projets au Chantier de l'économie sociale.

Vincent van Schendel est coordonnateur à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS).

PRÉSENTATION DES CAHIERS DE L'ARUC

Comme son nom l'indique bien, l'**Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économie sociale** mise sur le partenariat pour la recherche, la formation et la diffusion. La diffusion fait appel à une diversité de moyens et d'outils, l'un de ceux-ci étant des cahiers, généralement appelés « documents de travail » (*working papers*). Si ces cahiers constituent d'humbles instruments, ils nous apparaissent bien adaptés pour favoriser une diffusion rapide destinée à alimenter la discussion et l'échange entre chercheurs et partenaires du milieu. À cette fin, nous proposons trois catégories de cahier :

- des **cahiers de recherche - série R** - (couleur *rouille*) qui rendent compte de résultats de recherches menées en partenariat ;
- des **cahiers de transfert - série T** - (couleur *sauge*) qui tirent de ces recherches des contenus pour la formation et pour le renouvellement des pratiques, des formes d'interventions ou encore des façons de faire ;
- des **cahiers d'interventions - série I** - (couleur *jaune*) qui constituent des prises de position ou des avis formulés par des partenaires du milieu ou des chercheurs. Ces interventions, s'appuyant par ailleurs souvent sur des travaux de recherche, peuvent viser soit à influencer des politiques, mesures et orientations de différents acteurs intervenant en économie sociale, soit à faire connaître des orientations stratégiques dans un domaine donné ; elles peuvent aussi constituer une prise de position ou une opinion dans un débat traversant ce mouvement.

Si l'économie sociale fournit le fil conducteur de nos activités, le domaine couvert est relativement large puisqu'il inclut aussi bien des thématiques à dominante économique que sociales : le développement local, le développement durable, le maintien en emploi et l'insertion par l'emploi, les services aux personnes, le logement communautaire et social, le tourisme social et les initiatives chez les autochtones et les groupes ethniques. Les questions liées à l'évaluation sociale et aux comparaisons internationales, pour ne citer que celles-là, intéressent tous les secteurs identifiés précédemment.

L'économie sociale repose non seulement sur une économie plurielle (formes marchandes, non marchandes et non monétaires) mais vise également un élargissement de notre compréhension de l'économie et par la suite un renouvellement de nos pratiques sociales et nos interventions dans le domaine du développement économique et social. Enfin, en raison des interfaces que l'économie sociale entretient avec le secteur privé et le secteur public, l'intérêt des questions traitées dans nos cahiers déborde le seul secteur de l'économie sociale pour atteindre l'ensemble de la société civile.

On comprendra que les textes publiés dans les Cahiers de l'ARUC en économie sociale sont la responsabilité exclusive des auteurs et n'engagent que ceux-ci. Les textes sont disponibles sur le site WEB de l'ARUC en économie sociale à l'adresse suivante : www.aruc-es.uqam.ca.

Jean-Marc Fontan
Codirecteur

Nancy Neamtan
Codirectrice

Table des matières

Liste des abréviations, sigles et acronymes.....	iii
Introduction.....	1
1- Le développement des territoires.....	3
1.1 <i>La mise à jour de Deux Québec dans un.....</i>	3
1.2 <i>Le développement par l'initiative locale.....</i>	5
1.3 <i>Deux approches au développement local ?.....</i>	7
1.4 <i>Vous avez dit « développement » ?.....</i>	8
1.5 <i>Les secteurs et créneaux à développer.....</i>	10
1.6 <i>Conclusion de la première partie.....</i>	11
2- Agir ensemble, plus que jamais !.....	12
2.1 <i>L'importance de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif pour la revitalisation territoriale.....</i>	12
2.2 <i>L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur environnemental pour la revitalisation territoriale.....</i>	14
2.3 <i>L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur du loisir et du tourisme pour la revitalisation territoriale.....</i>	16
2.4 <i>L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur de la culture pour la revitalisation territoriale.....</i>	20
2.5 <i>Conclusion de la deuxième partie.....</i>	23
3- Enjeux et pistes de travail.....	24
Bibliographie.....	27
Liste des annexes	
<i>Annexe I Programme du séminaire.....</i>	29
<i>Annexe II Allocution de Sonia Vaillancourt, coordonnatrice au développement, Conseil québécois du loisir.....</i>	33
<i>Annexe III Liste des cahiers de l'ARUC-ÉS.....</i>	49

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACLDQ :	Association des centres locaux de développement du Québec
ARUC-ÉS :	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CAP :	Chantier d'activités partenariales
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CLSC :	Centre local de services communautaires
CQL :	Conseil québécois du loisir
MRC :	Municipalité régionale de comté
OBNL :	Organisme à but non lucratif
RRQ :	Réseau des ressourceries du Québec
UQÀM :	Université du Québec à Montréal

Introduction

Il y a plus de dix ans, le Conseil des Affaires sociales du Québec publiait les rapports *Deux Québec dans un*, *Agir ensemble* et *Un Québec solidaire*. Le premier identifiait des problèmes rattachés au développement démographique, social et économique du Québec. Face à ces problèmes, les auteurs concluaient que le Québec devait revoir l'orientation donnée aux politiques publiques en se tournant vers les communautés locales. En fait, le Québec, dans les années 1960, avait adopté un modèle de société providentialiste misant sur l'égalité des chances et l'universalité des programmes. Il laissait alors de côté le modèle libéral qui cherche la croissance à court terme et ne se soucie pas du partage des richesses. Au début des années 1990, on constate que le modèle retenu n'a pas rencontré les objectifs fixés et que la société vit un problème de dualisation. À partir de ce constat, un deuxième rapport est produit, *Agir ensemble*, qui identifie des actions à entreprendre en développement local, développement de la métropole et développement de programmes sociaux. L'idée d'orienter le développement vers les communautés locales faisait son chemin. Ce rapport sera suivi, en 1992, de *Un Québec solidaire* qui dresse une série de recommandations sur le découpage territorial à adopter (municipalités, MRC, communautés urbaines et régions administratives) et les fonctions de chacune des entités territoriales.

Douze ans après la publication de *Deux Québec dans un*, une mise à jour de ce rapport était en préparation sous la direction d'Yvon Leclerc, alors président de l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ) et de Claude Béland de la Chaire *Économie et humanisme* de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)¹. C'est dans la foulée de ces travaux qu'un séminaire du Chantier d'activités partenariales (CAP) *développement local et régional* de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) fut organisé en décembre 2001.

L'objectif de ce séminaire était double : faire le point sur le chemin parcouru depuis la publication de ces rapports pour valider la mise à jour proposée et identifier des pistes de travail pour l'ARUC-ÉS concernant la capacité de l'économie sociale à agir comme moteur de mobilisation et de revitalisation des territoires.

La synthèse des réflexions faites lors de ce séminaire comprend deux parties. La première propose un état du développement des territoires au Québec et traite de la vision du développement local. Reprenant les deux communications présentées en avant-midi, elle présente d'abord le projet de mise à jour du rapport et discute ensuite les visions du développement local. Par la suite, nous proposons une synthèse de ces communications permettant d'en souligner la complémentarité. Les questionnements qu'elles ont suscités sont résumés à la fin de la première partie par une réflexion concernant l'orientation à donner au développement et les outils permettant de le faire.

Dans la seconde partie intitulée « Agir ensemble plus que jamais », on traite de l'importance de l'économie sociale dans la revitalisation territoriale. On présente plus spécifiquement l'apport de l'entrepreneuriat collectif dans les secteurs de l'environnement, du loisir et du tourisme et dans celui de la culture.

¹ Ce rapport a par la suite été publié en mars 2003 sous le titre : *La voie citoyenne*

1- Le développement des territoires

1.1 La mise à jour de Deux Québec dans un

Cette section résume la communication livrée par Yvon Leclerc et Francis Vermette de l'ACLDQ.

La réflexion faite sur le développement territorial permet de proposer le plan d'un nouvel ouvrage qui abordera les thèmes suivants :

- La démographie, faits et tendances
- La dynamique de mobilité
- Le portrait des territoires
- Le chemin parcouru depuis 1989
- Les mutations, tendances et modèle émergent de développement territorial

La rédaction de cet ouvrage passe premièrement par l'observation de données démographiques dans le but de dégager la dynamique de mobilité. Cela permet d'identifier trois types de collectivités : les petites communautés, les centres de services qui comptent entre 2 000 et 4 000 habitants et les capitales régionales. L'étude de chacun de ces types de collectivités montre que la population augmente dans les capitales régionales (cette hausse est d'environ 2 %), que cet accroissement est plus fort dans les centres de services (entre 7 % et 9 %) et que la population diminue dans plusieurs petites communautés. Cela suggère que la population reste près des lieux où elle peut recevoir des services. Une hypothèse se dégage, stipulant que la consolidation des centres de services permettrait d'offrir de meilleurs services à la population tout en laissant à celle-ci la possibilité d'assumer plus de responsabilités dans le développement. Ainsi, une stratégie axée sur le développement des centres de services devrait conduire à freiner l'exode de la population vers les capitales régionales.

Cette hypothèse s'appuie sur l'observation de données concernant la population active. Celles-ci montrent que l'exode des jeunes de 20 à 24 ans dépend de l'éloignement par rapport aux centres de formation. Ainsi, les zones où il y a plein emploi mais qui sont loin des centres de formation vivent un problème d'exode des jeunes, tandis que celles qui sont

plus près de ces centres échappent à l'exode. Cela laisse voir que l'exode ne dépend pas seulement des opportunités d'emploi. Par ailleurs, entre 1991 et 1996, on observe que l'exode de la population active est moins élevé qu'il ne l'a été entre 1971 et 1976.

La vérification de cette hypothèse demande d'actualiser les données qui avaient conduit à conclure à la dualisation de la société au début des années 1990. Ce travail est amorcé pour les données démographiques et se poursuit avec la réalisation de portraits plus complets de territoires de MRC ou d'arrondissements de villes. Les portraits contiennent :

- 1) Une carte permettant de localiser les institutions et infrastructures (le(s) centre(s) de santé, les centres de formation, le(s) centre(s) jeunesse, le centre local de services communautaires (CLSC)).
- 2) Des informations sur le taux de chômage, le taux d'activité et la population du territoire.
- 3) Une description générale du territoire (superficie, caractéristiques géographiques).
- 4) L'indice de défavorisation matérielle et sociale construit à partir de la proportion de personnes n'ayant pas de certificat d'études secondaires, le rapport emploi / population, le revenu moyen, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, la proportion de familles monoparentales et la proportion de personnes vivant seules.
- 5) La liste des zones à forte concentration de pauvreté que l'on retrouve sur ce territoire.
- 6) L'indice d'activité entrepreneuriale de 1996 à 2000 calculé à partir du taux moyen des créations nettes d'entreprises (taux de création moins taux de fermeture). Cet indice ne considère pas les travailleurs autonomes.
- 7) Les projections démographiques pour 2021 réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.
- 8) L'indice de l'évolution du territoire de 1981 à 1996. Cet indice fait une classification des territoires et attribue un classement à chacun en fonction de la population, de l'emploi, du chômage, etc.

À ces portraits, s'ajoute la description des principales initiatives de développement local qui ont pris forme au sein du territoire. Il serait intéressant d'y ajouter le taux d'entrepreneuriat social que l'on retrouve, mais cela s'avère difficile à calculer.

Pour les habitants d'un territoire, ces portraits permettent de prendre conscience de la situation et d'y réagir. Ils peuvent donc susciter une prise en charge du développement par la population à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC) et des

arrondissements. Dans le cadre de l'ouvrage en préparation, ces portraits permettent de dégager un constat sur le chemin parcouru depuis 1989.

À partir des éléments précédents, des travaux de nombreux auteurs et des expériences de plusieurs organismes qui réfléchissent et agissent en développement territorial, l'ouvrage dégagera des mutations et tendances à partir desquelles il identifiera des éléments d'un modèle émergent de développement territorial. Par exemple, les mutations technologiques montrent l'importance du savoir. Par ailleurs, on voit poindre la mise en place d'une économie plurielle au sein de laquelle l'économie sociale a de l'importance. De même, la capacité d'innover semble reposer, en partie sur la cohésion sociale. Enfin, le partenariat apparaît comme un élément important de la nouvelle gouvernance qui se met en place.

1.2 Le développement par l'initiative locale

Cette section se base sur un texte publié dans la Revue *Organisations et territoire*² qui a fait l'objet de la communication de Juan-Luis Klein, professeur au département de géographie de l'UQÀM dont le texte intégral a été distribué aux participantes et participants au séminaire.

La vision du développement par l'initiative locale s'oppose à l'approche centre-périphérie jugée insuffisante pour rendre compte de la réalité actuelle. Cette approche repose sur une perspective économique-politique considérant que : « (...) *les inégalités régionales résultent du transfert de la plus-value générée par l'inégalité des échanges.* » (Klein, p. 2) et sur une perspective politico-territoriale stipulant que : « (...) *la concentration du pouvoir économique et décisionnel dans les agglomérations centrales d'un pays amorce un cercle vicieux qui accroît cette concentration.* » (ibid.) L'insuffisance de l'approche centre-périphérie se fait sentir dans les deux perspectives. Premièrement, le Québec vit des disparités socio-territoriales, lesquelles ne peuvent s'expliquer essentiellement par les échanges économiques entre ses régions. Il convient plutôt de tenir compte des échanges internationaux et des liens unissant les entreprises québécoises à des territoires canadiens et nord-américains. Au sujet de la seconde perspective, la répartition territoriale du pouvoir

² Hiver 2002, vol. 11, no. 1

économique et décisionnel doit être replacée dans le contexte canadien. Ainsi, on observe à l'échelle du pays que la concentration économique et politique se fait à la faveur de Toronto et de l'Ouest, et au détriment du Québec, incluant Montréal. De plus, la vision centre-périphérie s'appuyait sur un cycle où la consommation devait stimuler l'investissement qui à son tour créait le plein emploi, engendrant la consommation. Cependant, ce cycle est brisé car l'investissement ne réussit pas à entraîner le plein emploi.

Ainsi, l'approche centre-périphérie ne peut éclairer adéquatement la situation québécoise. Cela s'explique en partie par l'émergence d'une nouvelle économie qui entraîne des bouleversements spatiaux. Les inégalités territoriales ne s'expriment plus en termes de dualisation centre-périphérie, mais davantage selon l'inclusion ou non au sein de cette nouvelle économie. Il y a des secteurs (classes sociales, groupes d'emplois) qui profitent de l'univers ouvert par la mondialisation et d'autres qui en sont exclus.

Des liens entre les inclus et les exclus peuvent être recréés grâce à la dimension territoriale. Une recomposition socioterritoriale est possible autour des pôles d'emplois. Ces pôles ou métropoles sont les nœuds de réseaux productifs urbains qui débordent sur l'espace rural, celui-ci étant habité par des gens qui travaillent à la ville. L'ancrage territorial se fera alors davantage en fonction du lieu d'emploi que du lieu où on se procure des biens et services.

On voit alors apparaître une nouvelle logique de structuration de l'espace local. Au niveau de la production, la structure se forme autour des grandes entreprises. Au niveau, c'est le bassin d'emplois qui prend de l'importance. Au niveau administratif, les États centraux délaissent des responsabilités au profit des administrations locales et régionales. Ces trois niveaux ne s'emboîtent pas de sorte qu'il n'y a pas d'espace local cohérent socialement, économiquement et administrativement. Ainsi, les réseaux économiques débordent les espaces administratifs.

Cette vision oblige à revoir ce qu'est le développement de même qu'à repenser notre conception du Québec comme entité économique. Le Québec apparaît alors comme une région économique au sein de laquelle des initiatives de développement prennent forme grâce aux modalités de gouvernance présentes. Il s'agit donc d'une zone économique qui se distingue du pays où elle s'insère tout en étant capable de se doter d'institutions économiques, sociales et politiques. Ces institutions comprennent les sociétés d'État, les

fonds de travailleurs, le Mouvement Desjardins. Elles réfèrent aussi à une nouvelle attitude observable chez les acteurs syndicaux et communautaires qui s'impliquent dans des initiatives locales de développement.

Dans cette structuration, l'espace local est considéré comme une niche productive qui couvre un territoire d'emplois et de résidence. Le développement s'y fera en mobilisant les organisations, sur la base de leur identité locale, pour qu'elles participent à l'initiative locale. Ces espaces, plus ou moins intégrés aux réseaux mondialisés, devraient être mis en réseaux à l'échelle du Québec. Dans ce modèle, la solidarité locale n'est pas une donnée de base, c'est un produit de mi-parcours, issu de la mobilisation des ressources et conduisant à la conscience territoriale.

Le développement par l'initiative locale repose donc sur la mobilisation des organisations se basant sur des actions collectives, mais aussi sur la mise en réseau de ces initiatives qui prennent forme au sein d'espaces qui sont vus comme des niches productives. Le territoire retenu pour la mise en réseau est celui de l'ensemble du Québec puisque c'est celui qui permet de réunir suffisamment de ressources politiques, économiques et sociales pour influencer les forces du marché.

1.3 Deux approches au développement local ?

Le premier exposé suggère une vision endogène du développement local, c'est-à-dire une vision où le développement d'un milieu se fait par lui-même. Dans cette perspective, pour qu'une communauté se développe, elle doit avoir accès, à proximité, à des services et à des organismes de soutien. Cette proximité permet aux acteurs de s'impliquer dans le développement et, ce faisant, d'en assumer davantage la responsabilité. La proximité dont il est question ici réfère au territoire des MRC ou des arrondissements de ville.

Cette vision semble proposer une lecture différente de certains aspects du développement par rapport à celle exposée dans la deuxième communication. D'un côté, on réfère à une fracture démographique inquiétante qui conduit à une dualisation de la société et, de l'autre, on parle de la possibilité d'assister à une recomposition sociale grâce à la mise en réseau de niches productives à l'échelle du Québec et à la capacité de mobiliser des ressources externes aux collectivités. De prime abord différentes, ces visions ne sont toutefois pas en

opposition. En effet, la perspective de dualisation démographique qui conduit à la volonté de consolider les centres de services, n'exclut pas la mise en réseau de ces centres dans une perspective considérant le Québec comme une entité territoriale à développer. Voir le Québec comme une région économique ne nie en rien les différences présentes sur le territoire québécois, mais prône le réseautage et la communication à l'échelle du Québec. Cela apparaît pertinent dans la mesure où les espaces locaux économiques ne correspondent pas aux espaces locaux administratifs ou sociaux. Dans cette perspective, il n'y a pas de territoires qui se construisent en juxtaposition, il y a des espaces qui s'interpénètrent. Ainsi, les centres de services peuvent être consolidés comme des espaces administrant des services et stimulant la participation de la population au développement, mais les initiatives économiques n'ont pas à coller au territoire d'un centre de services.

1.4 Vous avez dit « développement » ?

Que l'on parle de développement endogène ou par l'initiative locale ou des deux, il reste à mieux cerner la notion même de développement. Selon les participants, le développement ne correspond pas uniquement à une croissance facilement chiffrable; il réfère aussi à des aspects qualitatifs comme l'amélioration de la qualité de vie et la préservation de l'environnement, la prise en compte des besoins des jeunes. Pour apprécier ce développement, il apparaît alors crucial de définir des indicateurs ne se basant pas uniquement sur des mesures économiques. Les indicateurs démographiques déjà utilisés apparaissent pertinents pour permettre aux acteurs de se connaître eux-mêmes et de se comparer. La connaissance de ce qu'on est et non de ce que les autres voudraient que l'on soit aide à faire des choix de développement plus éclairés. Cependant, un consensus se dégage sur la nécessité d'ajouter des critères permettant de mesurer le développement culturel et du loisir de même que le développement environnemental dans une perspective de développement durable. Pour cela, on pourrait se référer aux travaux que réalise Patrick Viverêt en France³.

³ Voir notamment les deux ouvrages suivants : *Rapport d'étape de la mission « Nouveaux facteurs de richesse »*, Secrétariat d'État à l'économie solidaire, France, 2001 et *Mission « Nouveaux facteurs de richesse »*, Secrétariat d'État à l'économie solidaire, France, 2002.

Parmi les objectifs pouvant être rattachés au développement, celui de la création d'emplois est l'un des plus souvent mentionnés. Toutefois, pour certains, l'importance de l'emploi ne doit pas occulter celle à accorder au développement de services, de loisirs et d'activités culturelles. Ainsi, il ne suffit pas d'offrir des emplois sur un territoire pour que la population veuille y vivre, il faut aussi que le cadre de vie y soit intéressant. Cette vision s'appuie sur des études effectuées auprès des jeunes qui quittent les régions pour étudier, mais qui y reviennent après une dizaine d'années pour y retrouver une qualité de vie. Ils sont prêts à laisser des emplois de qualité pour se rapprocher de leur famille et pour avoir un style de vie que la ville ne leur permet pas. Par ailleurs, l'importance du développement culturel est aussi illustrée par une étude qui montre que les jeunes garçons qui écoutent plus de dix heures de musique alternative par semaine ont 100 % de chances de quitter la région pour s'installer en ville. D'autres considèrent que la première nécessité est de créer des emplois et que cela engendre le développement du milieu de vie. Cette perspective repose sur le caractère unificateur de la lutte pour l'emploi. Dans cette visée, certains insistent sur la qualité des emplois à créer. Il ne suffit pas d'avoir des emplois disponibles, il faut que ces emplois offrent des conditions de travail intéressantes et soient durables. Ainsi, si on reconnaît généralement une place importante à l'emploi dans le développement, sa place relative par rapport aux autres aspects ne fait pas consensus. Cette différence de point de vue porte à envisager le territoire de développement de différentes façons. Il peut être vu comme un bassin d'emplois, un bassin de services ou un lieu de vie. Encore une fois, ces visions ne sont pas mutuellement exclusives puisqu'il est possible de considérer que ces divers territoires existent, se chevauchent plus ou moins et peuvent être mis en réseau. Il importe toutefois d'établir des priorités concernant les éléments à développer.

La question de la priorité à accorder à l'emploi met en lumière l'importance des politiques publiques. Pour certains, la création des Centres locaux d'emploi (CLE) risque de conduire à considérer ceux qui travaillent en employabilité comme des sous traitants qui ont moins de responsabilités. Il semble que les décisions gouvernementales en matière de développement n'apportent pas nécessairement de gain et qu'elles peuvent conduire à la bureaucratisation. Pour éviter cela, les politiques publiques devraient permettre le soutien d'une démocratie locale. Il faut alors réfléchir sur la façon de gérer la démocratie au palier local. Les politiques publiques devraient aussi éviter de construire des carcans de

développement à partir d'expériences locales réussies. Par ailleurs, elles devraient permettre de soutenir les différents secteurs clés du développement et permettre d'appuyer le développement d'une diversité culturelle.

1.5 Les secteurs et créneaux à développer

Un certain nombre de secteurs apparaissent comme particulièrement important pour assurer un développement territorial réussi. Il s'agit de :

- Communications;
- Transport;
- Culture;
- Loisir et tourisme;
- Environnement.

Les trois derniers sont repris en seconde section. Les deux premiers se rejoignent dans l'importance qu'ils ont pour mettre en réseau les acteurs de l'ensemble du Québec. Cela revêt une grande importance puisque le réseautage est reconnu pour son efficacité dans le développement d'emploi. Ainsi, la fracture numérique (le branchement ou non à Internet) semble entraîner des conséquences aussi néfastes que l'a déjà fait la fracture démographique. Toutefois, le réseautage ne se fait pas uniquement par Internet de sorte que le développement du transport apparaît nécessaire pour consolider les réseaux à l'intérieur du Québec et pour assurer le réseautage du Québec avec le reste du monde.

Parallèlement à l'importance de certains secteurs dans le développement, il faut aussi porter attention à la question des jeunes. La présence ou le retour des jeunes en région permet de minimiser les problèmes démographiques. Ainsi, il faut se pencher sur ce qui pousse les jeunes à partir et sur ce qui les incite à revenir. Cette réflexion conduit à nouveau à considérer que le milieu de vie, développé à partir de secteurs clés et offrant des emplois, doit convenir aux jeunes.

Enfin, l'économie sociale joue un rôle primordial dans la mise en place d'initiatives locales porteuses de développement. En effet, les entreprises collectives sont particulièrement bien positionnées pour travailler au développement puisqu'elles réunissent plusieurs individus

autour d'un projet d'entreprise et d'un besoin de service ressenti par la population. Nous y revenons en seconde partie.

1.6 Conclusion de la première partie

Ce premier tour d'horizon portant sur le développement montre que, depuis une dizaine d'années, il y a des éléments qui ont changé et d'autres dont la lecture s'est modifiée sans que la société ne change réellement. Ainsi, il y a encore des espaces géographiques plus développés que d'autres au Québec. Toutefois, la notion de ce qui est développé se transforme. Aujourd'hui, les données démographiques et économiques ne suffisent plus à rendre compte du développement. On envisage le développement de façon plus large incluant ses volets politique, culturel, environnemental, de loisir, et communicationnel. Pour certains, le développement de l'emploi, même s'il reste un enjeu fondamental, n'est plus le seul à considérer. À ses côtés, apparaissent ceux d'améliorer la qualité de vie, de construire un tissu social et de préserver l'environnement. La vision du développement s'est élargie de sorte qu'un même territoire peut être développé à certains égards et ne pas l'être à d'autres. De même, les frontières des zones des différents volets de développement ne coïncident pas toujours. Ainsi, l'implication des acteurs locaux dans le développement de même que le développement de la démocratie locale doivent se faire de pair avec la mise en relation des différentes zones de développement.

Par ailleurs, il faut aussi constater que le changement ne s'est pas toujours fait pour le mieux, comme le montre l'exemple de la mise sur pied des CLE. Il faut donc réfléchir au développement dans un sens large avant de mettre en place une structure ou de diffuser une initiative locale.

2- Agir ensemble, plus que jamais !

En 1990, la volonté d'entreprendre des actions collectives pour travailler au développement était énoncée dans le rapport *Agir ensemble*. Douze ans plus tard, le chemin parcouru montre que, plus que jamais, le besoin d'agir ensemble se fait sentir. Nous avons déjà mentionné que l'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif pouvaient jouer un rôle particulier en ce sens. Cette section présente l'importance que cela peut prendre dans la revitalisation territoriale, d'abord globalement et ensuite en faisant ressortir comment cela prend forme dans les secteurs de l'environnement, du loisir et du tourisme et de la culture. La présentation de chaque secteur fait aussi ressortir les enjeux spécifiques à chacun.

2.1 L'importance de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif pour la revitalisation territoriale

Pour mettre en lumière l'importance de l'économie sociale dans le développement territorial, nous référons à la communication de Charles Guindon du Chantier de l'économie sociale qui situe d'abord sa spécificité par rapport à l'économie traditionnelle. Il identifie ensuite des similitudes entre les concepts d'économie sociale et de développement territorial et termine en dégagant des enjeux à considérer pour que le potentiel de l'économie sociale puisse mieux se mettre en œuvre.

D'entrée de jeu, il faut préciser que l'économie sociale n'inclut pas seulement des entreprises; elle concerne aussi les organismes communautaires. Ainsi, les entreprises d'économie sociale sont des lieux où les préoccupations des organismes communautaires prennent formes dans des activités en partie marchandes. Les entreprises collectives ne sont alors pas désincarnées par rapport aux autres acteurs de l'économie sociale. L'économie sociale a donc un volet marchand (les activités marchandes des entreprises), un volet non marchand (basé sur la redistribution) et un volet non monétaire (basé sur l'implication bénévole dans les entreprises et organismes et sur le militantisme). Elle se situe alors au cœur d'une économie dite plurielle puisqu'elle a trois composantes (marchande, non marchande et non monétaire). Cette originalité est à la base de l'identité de l'économie sociale.

L'économie sociale et le développement territorial apparaissent souvent comme des stratégies de derniers recours. Pourtant, l'économie sociale, grâce à son caractère collectif, est une voie de développement territorial à fort potentiel. Les conditions dans lesquelles elles se déploient sont difficiles, mais elles arrivent tout de même à créer de l'emploi et à contribuer au développement et au mieux-être des populations. Tant son volet entrepreneurial que son volet communautaire rejoignent des acteurs pouvant travailler de concert au développement. Ces volets rencontrent cependant certains défis.

Ces défis sont tous rattachés à la nécessité de faire reconnaître l'identité originale de l'économie sociale non seulement par les pouvoirs publics, mais aussi par les entreprises privées. Pour y arriver, il faut que les impacts positifs de l'économie sociale soient connus. Cela met à nouveau en lumière le besoin de développer des nouveaux indicateurs de performances qui prennent en considération plusieurs aspects du développement. De plus, il faut que les statistiques déjà calculées permettent de distinguer les performances spécifiques des entreprises d'économie sociale par rapport à celles des autres entreprises. Cette reconnaissance devrait conduire à relever un premier défi : celui de l'accès au financement qui inclut le financement accordé par l'État de même que de l'accès aux capitaux gérés par des instances privées, coopératives et publiques (les prêts, fonds de développement, capitaux de risque, etc.). Deuxièmement, cette reconnaissance devrait conduire à lever les accusations de concurrence déloyale parfois exprimées à l'endroit des entreprises d'économie sociale. En effet, en reconnaissant pleinement les retombées qu'elles engendrent, on acceptera mieux le soutien dont elles disposent. De plus, un système d'évaluation mieux développé pourrait montrer que les entreprises privées traditionnelles jouissent aussi d'un soutien appréciable grâce à des mesures fiscales avantageuses ou au versement de subventions. Enfin, la reconnaissance de la spécificité de l'économie sociale devrait permettre une meilleure intégration des entreprises collectives à des réseaux d'entreprises.

2.2 L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur environnemental pour la revitalisation territoriale

Pour traiter de l'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur de l'environnement, nous nous basons sur la communication de Michel Séguin, directeur général du Réseau des ressourceries du Québec (RRQ) qui rappelle d'abord l'origine du problème environnemental de même que les éléments à considérer pour l'aborder dans une perspective de développement territorial. Par la suite, les acteurs qui y œuvrent sont énumérés en montrant les défis rattachés au contexte global de leur intervention. Enfin, quelques caractéristiques des ressourceries sont exposées.

D'entrée de jeu, Michel Séguin rappelle que les problèmes environnementaux et de gestion des déchets viennent de la surproduction et de la surconsommation. La consommation est sans cesse encouragée par divers moyens. Par exemple, une personne peut être exposée à 500 000 annonces publicitaires par année. Ce mode de vie est rarement remis en question. On traite souvent des problèmes environnementaux en proposant des actions curatives plutôt que préventives. Or, ces actions ne sont bien souvent pas des solutions et elles engendrent à leur tour des problèmes. Par exemple, on développe des porcs transgéniques qui produisent un purin ayant une teneur en phosphore moins élevée, donc moins polluant, plutôt que de modifier les habitudes alimentaires pour qu'elles soient moins dommageables pour l'environnement. De même, le mode de gestion des déchets par incinération ne remet pas en question le volume de production de déchets et crée des rejets nocifs.

Par ailleurs, la question environnementale est liée au contexte politique, économique, social et culturel. Pour en traiter, il convient donc d'adopter une perspective de développement territorial qui intègre ces différents volets. Les dépotoirs, sites d'enfouissements et incinérateurs ne sont généralement pas bien accueillis par les populations voisines de leurs lieux d'implantation potentiels. On les retrouve souvent dans des quartiers défavorisés où la population est moins sensible aux questions de pollution ou dans des régions où leur caractère lucratif les rend attrayants. Ces pratiques ne responsabilisent pas les producteurs de déchets et ne se situent pas dans une perspective de développement territorial. Pour y correspondre, le traitement de la question environnementale devrait viser à ce que les

acteurs d'une région trouvent des solutions internes pour gérer les externalités environnementales engendrées par les activités économiques qui s'y déploient.

L'entrepreneuriat collectif en environnement se développe autour d'acteurs de quatre catégories :

- Les promoteurs qui sont des organismes communautaires environnementaux et des réseaux d'appui et de soutien, comme le Chantier de l'économie sociale.
- Les entrepreneurs qui mettent sur pied des ressourceries, des coopératives, des entreprises communautaires et des entreprises d'insertion.
- Les accompagnateurs qui aident à trouver des capitaux, à développer l'entrepreneuriat ou qui réalisent des recherches.
- Les bailleurs de fonds.

Ces acteurs doivent travailler en tenant compte à la fois de l'origine du problème environnemental et des aspects politique, économique, social et culturel du développement territorial. Ces aspects font partie du contexte tout en renfermant des défis.

Premièrement, le cadre réglementaire entourant la gestion des matières résiduelles, la responsabilité des producteurs et les objectifs de récupération fixés par le gouvernement, balise le développement de l'économie sociale en environnement. Il peut alors le freiner ou l'encourager. Pour l'encourager, il doit permettre aux acteurs de relever les défis économiques et sociaux qui suivent.

Deuxièmement, l'accès au financement public et privé est un défi important. Il importe de trouver un équilibre entre les fonds versés aux différentes catégories d'acteurs. À ce jour, les accompagnateurs reçoivent plus de fonds que les promoteurs. De même, des sommes sont investies par le ministère de l'Environnement, mais aucun fonds n'est alloué au réseautage entre les acteurs. Par ailleurs, il faut assurer l'accès des ressourceries aux marchés locaux et extérieurs. Enfin, la reconnaissance et la qualification de la main-d'œuvre sont à améliorer. Sur le plan social et culturel, les acteurs qui travaillent au développement de l'économie sociale en environnement doivent sensibiliser la population à la réduction-réutilisation-recyclage. Il faut aussi que les matières résiduelles soient perçues comme des ressources publiques. En ce sens, les populations ont la responsabilité de les traiter, mais elles ont aussi droit de bénéficier de la rentabilité qui s'en dégage.

Troisièmement, il faut consolider les ressourceries qui sont des coopératives ou des organismes à but non lucratif (OBNL) ayant la double mission de gérer des matières résiduelles et de créer des emplois durables. Ces entreprises jouent un rôle important en environnement. Elles présentent un potentiel économique intéressant en permettant une rappropriation de la manutention des déchets qui était sous le contrôle de multinationales d'origines américaines et européennes. Il existe une trentaine de ressourceries et on estime qu'il pourrait y en avoir quatre-vingt-dix ce qui représenterait 1 350 emplois. Elles sont regroupées au sein du RRQ qui œuvre à tisser des partenariats entre des acteurs concernés par les questions environnementales. Ainsi, le RRQ collabore avec des municipalités pour planifier la récupération des déchets et il a négocié une entente avec Alcan, la première aluminerie au monde.

Dans un contexte global d'intervention, le travail des entreprises et organismes d'économie sociale en environnement permet de faire bénéficier les populations locales des retombées économiques du traitement des déchets tout en développant une attitude responsable face à la consommation. De plus, le réseautage fait par les accompagnateurs et par le RRQ permet de sensibiliser d'autres acteurs, comme les municipalités et les entreprises, à la question environnementale. En ce sens, le traitement des matières résiduelles ne prend son sens que s'il est intégré à une démarche de développement local.

2.3 L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur du loisir et du tourisme pour la revitalisation territoriale

Pour saisir l'importance de l'entrepreneuriat collectif en loisir, nous reprenons les éléments principaux de la communication de Sonia Vaillancourt, coordonnatrice au développement au Conseil québécois du loisir (CQL), qui présente d'abord la structure des organismes de loisir de même que certaines retombées de leurs actions. Par la suite, des raisons expliquant l'identification du secteur du loisir et du tourisme à l'économie sociale sont exposées. En troisième lieu, on signale le rôle de ce secteur dans une démarche de développement territorial. Cette section se termine en faisant ressortir quelques projets du CQL de même que les enjeux concernant le secteur du loisir et du tourisme social et sa contribution au développement territorial.

L'entrepreneuriat collectif en loisir et en tourisme est structuré autour du CQL qui regroupe 47 organismes nationaux, 130 organismes régionaux, 7 000 groupes locaux. Il rejoint 3,5 millions de personnes et implique 135 000 bénévoles sur tout le territoire québécois. Le loisir est si présent qu'on en oublie l'importance. Ainsi, le CQL fait la promotion des bienfaits du loisir, du bénévolat et de l'organisation associative du loisir.

En termes économiques, chaque dollar investi par l'État dans le réseau associatif génère 9 dollars de retombées, les activités du réseau du CQL créent 5 000 emplois et les organismes nationaux rattachés au CQL sont autofinancés à 80 %. Sur le plan social, le loisir a un apport significatif concernant la formation, la santé, la sociabilité et l'ouverture sur le monde. Il contribue aussi au maintien du tissu social, à l'intégration des communautés culturelles et au développement de la fierté collective. Il permet l'épanouissement individuel et collectif. Il apparaît donc comme un élément essentiel de la qualité de vie envers lequel le gouvernement a une responsabilité à assumer. D'ailleurs, contrairement aux générations antérieures, les jeunes considèrent que le loisir est un droit et non un privilège.

Les organismes de loisir, pour bien remplir leur mission, doivent rencontrer certaines caractéristiques qui sont d'être complémentaires, d'être près des besoins, de laisser place à l'autonomie et de permettre un contrôle démocratique. L'association, une forme organisationnelle rattachée à l'économie sociale, permet de réunir ces éléments et c'est pourquoi on en retrouve un si grand nombre dans le secteur du loisir et du tourisme. Ainsi, avant même que l'économie sociale ne jouisse de la reconnaissance qu'elle a depuis 1996, le loisir s'y identifiait. La publication « *Le loisir c'est rentable* » du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec en 1984 marque, pour la première fois et de façon claire, cette appartenance. Dans cette perspective, c'est tout naturellement que le CQL a participé aux travaux sur l'économie sociale dans le cadre du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 et qu'il est devenu membre du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale. Depuis 2001, il est aussi coresponsable du CAP *Loisir et tourisme social* de l'ARUC-ÉS. L'entrepreneuriat collectif est donc bien développé en loisir et il en prend surtout la forme associative. Cela permet une prise en charge du loisir

par ceux qui le vivent. Les membres des associations de loisir gagnent alors du pouvoir sur leur vie tout en ayant le pouvoir d'organiser leur milieu.

La présentation des organismes qui adhèrent au CQL laisse voir que les activités de loisir se déploient largement sur tout le territoire québécois. La priorité des organismes de loisir et de tourisme social est d'assurer l'accessibilité des services à la population. Celle-ci est rejointe grâce à la présence d'organismes nationaux auxquels est accolée une multitude de groupes locaux. Les organismes nationaux renseignent la population en faisant la promotion des activités de loisir et de tourisme et en faisant la promotion de pratiques sécuritaires. Ils gèrent un patrimoine collectif et améliorent l'accessibilité de sites. Ils engendrent une meilleure synergie entre les acteurs en permettant l'échange d'expériences et de connaissances. Ils agissent alors comme lieux de convergence d'intérêts locaux et régionaux. Parallèlement, il y a une grande décentralisation qui permet d'éviter la standardisation et de stimuler l'implication fondée sur les appartenances locales. Un vaste réseautage peut alors se mettre en place. Les organismes nationaux entretiennent des liens directs avec des groupes locaux et ont des répondants régionaux et de points de services.

Concrètement, la participation du secteur du loisir et tourisme social à la revitalisation territoriale passe par plusieurs projets. Actuellement, les principaux sont la bonification des programmes de formation offerts aux bénévoles et aux intervenants en tourisme, l'aménagement et l'entretien sécuritaires de sentiers récréotouristiques, la mise en place d'une mesure d'aide au départ en vacances, l'organisation d'événements et de forums et l'attribution d'un prix de journalisme en loisir.

Par ailleurs, plusieurs enjeux se dégagent.

Le premier enjeu est celui de la reconnaissance de l'importance du secteur du loisir et du tourisme par l'État. Une amélioration en ce sens devrait se traduire par l'attribution de meilleurs budgets au secteur de même que par un positionnement plus stable dans l'appareil gouvernemental (six ministères s'en sont occupés en six ans). Pour œuvrer à cette reconnaissance, les organismes de loisir doivent se positionner comme des créateurs **de qualité de vie**.

Deuxièmement, le tourisme ne doit pas se développer aux dépens de la population locale. Il faut plutôt l'envisager dans une perspective récréotouristique où les équipements accessibles à la population locale se rentabilisent grâce aux activités touristiques.

En troisième lieu, l'identification du loisir et du tourisme social à l'économie sociale est porteuse de défis et d'opportunités. Les défis viennent des tensions entre le volet économique et le volet social. D'une part, pour certains organismes qui ont fait un virage entrepreneurial, la réintroduction du volet social dans les préoccupations est vue comme un retour en arrière. D'autre part, il y a des organismes de loisir et de tourisme social qui ne se voient pas comme des entreprises car ils œuvrent dans le champ du temps libre qu'ils considèrent comme en dehors de l'économie. Ces deux cas laissent voir que la **conciliation entre des impératifs économiques et une mission sociale** ne se fait pas sans difficulté. De plus, plusieurs associations qui existaient avant le regain de popularité connu par l'économie sociale se demandent s'il ne s'agit que d'une mode ou d'une véritable voie de développement. À l'opposé, d'autres constatent que l'affiliation avec l'économie sociale permet de bâtir de nouvelles alliances qui conduisent à une meilleure reconnaissance des dimensions économique et sociale de l'action des organismes de loisir et de tourisme social et leur ouvre la voie à de nouvelles sources de financement. Cela permet aussi de travailler à un développement basé sur des préoccupations sociales dans une perspective globale plutôt que dans le cadre circonscrit des activités de loisir et de tourisme.

En relevant les défis abordés, le secteur du loisir et du tourisme social pourra jouer un rôle plus important dans la revitalisation territoriale. Son aspect social, misant sur l'accessibilité des services à l'ensemble de la population doit être vu comme un atout contribuant à y arriver en permettant aux acteurs de s'approprier un volet de leur vie qui touche leur sensibilité et leur plaisir de vivre. Cette appropriation dans une organisation collective, dans laquelle des bénévoles s'engagent par passion, permet de partager des **valeurs**. Cela peut conduire à mobiliser les acteurs autour de préoccupations de développement qui dépassent celles de l'amélioration des activités de loisir et de tourisme. Dans cette perspective, le loisir doit être considéré non pas comme un secteur autonome, mais comme un élément de **développement intégré à un environnement social**. Il gagne donc à être pris en charge par des organisations collectives intégrées au tissu social de leur collectivité.

2.4 L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur de la culture pour la revitalisation territoriale

Dans le secteur de la culture, nous nous basons sur la communication d'Annie Vidal de *Faites de la musique* pour jeter d'abord un regard sur l'histoire de façon à comprendre comment les indicateurs culturels utilisés ne permettent pas qu'il y ait une véritable démocratie culturelle. Par la suite, nous verrons que celle-ci repose sur une définition large de la culture que l'on retrouve dans les projets culturels d'économie sociale, comme « Espaces émergents ». Une fois ce projet présenté, l'importance de la culture dans le développement territorial est exposée. Cette section se poursuit en présentant comment les initiatives d'économie sociale dans le secteur de la culture favorisent la revitalisation territoriale. Enfin, les enjeux liés au secteur culturel sont identifiés.

L'histoire de la culture au Québec et au Canada est jeune. La prise de conscience de l'importance de la culture s'est faite en même temps qu'avait lieu l'industrialisation. Ainsi, la culture a pris forme selon le modèle industriel. Il y a une standardisation de la culture et une diffusion à grande échelle, comme il y a une standardisation des modes de production dans l'industrie et un développement de la consommation de masse.

Dans ce contexte de large diffusion de la production culturelle, il y a démocratisation de la culture puisqu'elle est effectivement accessible. Toutefois, il n'y a pas de démocratie culturelle, celle-ci étant définie comme le droit à la parole et à la diversité. Le manque de démocratie culturelle s'observe dans l'uniformité de la production et dans sa centralisation. Cette centralisation rend difficile la mise sur pied de projets en régions éloignées des centres urbains, d'autant plus que la diffusion à partir de petites localités ne se fait pas facilement et que l'espace local est insuffisant pour rentabiliser des projets. Pourtant, en région, l'identité culturelle peut être très forte.

Le développement industriel de la culture engendre l'adoption de critères d'évaluation des événements culturels inadaptés au développement de la diversité culturelle. Ainsi, la réussite d'un spectacle se mesure à la fréquentation et non à ce qui s'y dit, à ses retombées sociales. L'action culturelle est alors conçue comme un simple spectacle, un divertissement qui engendre principalement des impacts économiques.

Pour évaluer les effets culturels autrement, il faut que **la culture soit définie et reconnue plus largement**. Ainsi, il faut considérer qu'elle permet aux acteurs sociaux d'être mis en relation et de prendre conscience de leur existence mutuelle, de ce qui les unit dans leurs ressemblances et leurs diversités. Bref, elle doit être vue comme un **élément contribuant à construire un tissu social** et suscitant la réflexion chez ceux qui y participent en tant que créateur ou usager. Cet aspect de mise en relation de la culture n'est pas reconnu lorsque tout se mesure à la vente d'objets ou de billets.

L'économie sociale apparaît comme une voie permettant de développer la culture dans son sens large, en prenant en considération ses volets sociaux et économiques. En effet, les entreprises collectives mettent en relation des acteurs qui développent ensemble une activité. De plus, dans ces entreprises, le droit de parole est présent. Une forme de démocratie s'y vit. La pluralité de l'expression y prend même deux significations. D'un côté, les acteurs s'expriment par un projet culturel original répondant à leurs aspirations, grâce auquel ils se forment une identité ou la renforcent. De l'autre, au sein de l'entreprise collective créée pour concrétiser le projet, diverses voix se font entendre. Il y a donc double expression : une expression culturelle vers l'extérieur, rattachée à la production culturelle en tant que telle et une expression à l'intérieur de l'organisme de production. De la démocratisation de la culture référant uniquement à l'accès aux biens culturels en tant qu'usager, on passe à une démocratisation de la production (accès à la production de l'expression culturelle) et à la démocratisation de la gestion de la production culturelle. En ce sens, la production au sein d'entreprises collectives et la participation de plusieurs à la gestion de ces entreprises a plus de chance de permettre le développement d'une culture diversifiée que ne le peut la production industrielle de la culture qui est concentrée.

« Espaces émergents » est un projet d'économie sociale dans le secteur de la culture qui va en ce sens. Il est lié à *Faites de la musique* et prend forme dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal. Il consiste en la mise sur pied d'un fonds de soutien artistique devant permettre un meilleur réseautage entre les acteurs culturels. Il s'appuie sur le droit à la pluralité d'expression et sur la nécessité pour les artistes de gagner leur vie décemment.

La culture est un élément essentiel permettant à un territoire de se développer. Comme élément identitaire, elle permet qu'il y ait une cohésion sociale sur laquelle le

développement peut s'appuyer. Par ailleurs, la présence ou l'absence de manifestations culturelles, de lieux de production et d'un dynamisme sera un élément déterminant dans le choix des jeunes de rester, de partir ou de retourner dans une région. Cela rejoint l'hypothèse déjà énoncée voulant que pour plusieurs jeunes, l'accès à un emploi n'est qu'une des conditions influençant la volonté de s'installer sur un territoire. La présence de services et la qualité de vie jouent aussi. Comme pour d'autres secteurs, au moins une partie des services culturels doivent être décentralisés. Ainsi, là où il y a des maisons d'enseignement, on note qu'il y a une vie culturelle plus intense. Toutefois, il ne faut pas chercher à reproduire les mêmes infrastructures qu'en ville. Il y a place à des innovations comme l'implantation d'un studio et d'un lieu de diffusion culturelle dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal où des artistes des régions viennent passer deux à trois semaines et retournent ensuite dans leur lieu de vie. La décentralisation peut donc s'accompagner d'une mise en réseau qui se fait d'ailleurs déjà par la radio, la télévision et l'Internet. La décentralisation-mise en réseau se fait aussi grâce aux universités du Québec qui appartiennent à un réseau provincial tout en étant implantées dans leur milieu respectif. Il faut s'assurer que cela se fasse sans pousser à l'uniformisation de la production et en permettant l'accès à une diversité de produits. De surcroît, et cet aspect est peut-être plus important, cela doit rendre possible l'entrée en relations, l'expression culturelle et la construction-reconstruction de l'identité. La participation active des acteurs est nécessaire pour que la culture réalise son potentiel de développement. Il semble alors que les projets collectifs, relevant de l'économie sociale, permettent la participation d'un ensemble de citoyens à l'expression et à la diffusion culturelle. Par leur aspect collectif, ils établissent des relations entre les acteurs d'un territoire et participent ainsi de façon marquée à la revitalisation de celui-ci.

Une série d'enjeux liée à la contribution de l'entrepreneuriat collectif dans le secteur de la culture à la revitalisation territoriale peut être relevée. Certains d'entre eux ont déjà été abordés, d'autres non. Premièrement, l'enjeu de la **reconnaissance par l'État** est à nouveau présent. Il réfère cette fois-ci à la **reconnaissance de la culture en tant qu'élément de développement territorial** et à la **reconnaissance de l'économie sociale comme voie de développement culturel**. Concrètement, cette reconnaissance devrait conduire à une décentralisation des services du ministère de la Culture, à l'acceptation des

projets culturels par les Centres locaux de développement (CLD) et à une meilleure cohésion entre les différents ministères touchés par les questions de la culture et de l'économie sociale.

La reconnaissance devrait toucher aux autres enjeux qui sont le développement d'indicateurs mieux adaptés et permettant de saisir les performances de la culture développée autrement qu'en termes industriels. Cela fait ressortir la nécessité de miser sur la diversité culturelle et non sur la standardisation et de mettre en place un cadre culturel satisfaisant pour les jeunes sur les différents territoires. Notons que cela peut se faire grâce à l'établissement de réseaux entre les régions et grâce à la décentralisation. Cette double voie de développement rejoint les deux visions du développement territorial présentées en début de texte où le développement endogène correspond à la décentralisation.

2.5 Conclusion de la deuxième partie

Les trois secteurs qui ont été présentés montrent que l'économie sociale peut jouer un rôle crucial dans la revitalisation des territoires. D'ailleurs, les outils collectifs, que ce soit la Caisse de dépôt et de placement du Québec, le Mouvement Desjardins ou les entreprises et organismes de l'économie sociale sont généralement plus durables que les entreprises privées et peuvent donc apporter une contribution plus significative au développement territorial. Celle-ci semble passer par un double mouvement de décentralisation des organismes, des programmes et des pratiques et de mise en réseau des acteurs et activités qu'ils développent collectivement sur différents territoires. Ainsi, la prise en charge locale collective de différents volets du développement se fait d'autant mieux qu'il existe des structures de concertation. Pour que l'apport de l'entrepreneuriat collectif se concrétise davantage, certains défis demandent à être relevés. Nous les reprendrons en présentant les pistes de travail de l'ARUC-ÉS.

Par ailleurs, les trois secteurs retenus pour ce séminaire apparaissent comme des éléments clés du développement territorial.

3- Enjeux et pistes de travail

Par ses activités réalisées en partenariat, l'ARUC-ÉS peut faire progresser la réflexion sur le développement territorial et particulièrement sur la contribution de l'économie sociale à la revitalisation territoriale. L'ARUC-ÉS permet de produire et de diffuser des connaissances nouvelles, ce qui peut contribuer à élargir le nombre d'intervenants partageant la même vision et à construire de nouveaux outils de développement.

À partir des discussions lors du séminaire du 13 décembre 2001 du *CAP Développement local et régional*, un certain nombre de pistes de travail apparaissent pertinentes pour le travail de l'ARUC-ÉS. L'ordre dans lequel celles-ci sont présentées ici ne marque pas forcément leur importance. Concrètement, l'ARUC-ÉS pourrait travailler à :

- 1) Définir de nouveaux **indicateurs** de développement et de nouveaux critères d'évaluation pour les initiatives d'économie sociale.
- 2) À partir des indicateurs définis, réaliser un **portrait des territoires** qui tiendra compte d'une vision plus large du développement incluant l'amélioration de la qualité de vie, la construction du tissu social, la préservation de l'environnement, la prise en compte des besoins de jeunes, etc. À noter que la notion de territoire ne renvoie pas ici à sa dimension administrative, mais bien à la dynamique humaine — et géographique — de mobilisation et de mise en œuvre de projets.
- 3) Analyser et faire connaître les innovations en matière de **gouvernance, de mobilisation des ressources** et d'**alliances locales**.
- 4) Approfondir l'analyse de **l'apport à la revitalisation des territoires** :
 - de l'entrepreneuriat collectif;
 - des petits projets;
 - de secteurs comme le tourisme social, la culture, les communications, l'environnement...
- 5) Identifier les avantages qu'il y a à **concilier des activités économiques et une mission sociale** en analysant des cas où il y a un renforcement entre ces deux volets. Cela devrait contribuer à l'identification plus forte des divers secteurs de l'économie sociale à un projet commun.
- 6) Documenter et analyser les mécanismes de **financement** de l'activité socio-économique relevant de l'économie sociale et identifier des pistes pour l'amélioration de ces mécanismes.

7) Mettre en évidence la contribution de l'économie sociale à la constitution **de systèmes régionaux d'innovation** et à la dynamique de création d'**emplois**.

Les retombées de ces travaux seraient :

- une meilleure connaissance et reconnaissance — y compris des pouvoirs publics — de l'apport de l'économie sociale au développement des territoires;
- des outils de développement pour les organismes d'économie sociale, notamment au plan financier et au plan de la gouvernance.

Au plan de l'avancement des connaissances, ces travaux mèneraient notamment à :

- une meilleure compréhension de l'articulation entre économie sociale et développement local;
- une meilleure compréhension entre l'articulation entre le social et l'économique dans le développement.

Bibliographie

KLEIN, Juan-Luis, 2002, Les régions du Québec ou le Québec-région : pour sortir de l'approche centre-périphérie, in *Organisations et territoire*, Hiver, vol. 11, no. 1.

LECLERC, Yvon, BLANCHET, Madeleine et BEAULIEU Paul, 1992, *Un Québec solidaire : rapport de développement*, Conseil des Affaires sociales, Gouvernement du Québec, Québec, 182 pages.

LECLERC, Yvon, 1989, *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*, Conseil des Affaires sociales, Gouvernement du Québec, Québec, 124 pages.

Gouvernement du Québec, 1990, *Agir ensemble : rapport sur le développement*, Conseil des Affaires sociales, Québec, 209 pages.

Temps libre actualité, 1984, *Le loisir c'est rentable*, pour le compte du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, Montréal, 27 pages.

ANNEXE I

Programme du séminaire

PROGRAMME

9h00 **Mot de bienvenue et présentation de la journée**
par *Pierre-André Tremblay*, UQAC

9h30 **Atelier 1**
Nouveau portrait, nouvelles tendances?

Prenant appui sur une recherche menée par Yvon Leclerc, de l'Association des CLD, cet atelier porte sur un portrait de la société québécoise douze ans après la publication de *Deux Québec dans un*.

- 9h30 à 10h30 : Présentations
- *Yvon Leclerc et Francis Vermette* de l'ACLDQ : « Deux Québec dans un », une première mise à jour
- *Juan-Luis Klein* (Géographie - UQÀM) : une nouvelle vision du développement?
- 10h45 : Pause
- 11h00 : Débat

12h30 **Pause de mi-journée** (*buffet sur place*)

13h30 **Atelier 2**
Agir ensemble : plus que jamais!

Dans la foulée de *Deux Québec dans un*, le Conseil des Affaires Sociales avait publié *Agir ensemble*, qui présentait à partir de cas concrets, quelques moyens et pistes de solution à la fracture sociale et pour la revitalisation des territoires. Douze ans plus tard, qu'en est-il des moyens et solutions en voie d'implantation ou à implanter dans le contexte québécois actuel?

Trois temps d'intervention, suivi chacun d'une période d'échanges:

13h30: L'importance de l'entrepreneuriat collectif dans la revitalisation des territoires et l'importance du soutien public à l'économie sociale.

Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

13h45: Les acteurs de l'économie sociale et le développement :

Michel Séguin, Réseau des ressourceries du Québec

Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

- 14h30 : Discussion
- 15h00 : Pause
- 15h15 : Les nouveaux secteurs moteurs : culture, communication, etc.
Lucie Gagnon, Association des radios communautaires du Québec
Annie Vidal, Faites de la musique
- 15h45 : Discussion

16h30

Commentaires et synthèse

par *Claude Béland*, Chaire économie et humanisme, UQAM

ANNEXE II

Allocution de Sonia Vaillancourt

Coordonnatrice au développement, Conseil québécois du loisir

Acétate 1

“ *Lorsqu’un nombre important de citoyens sont résolus de prendre leur temps en main en acceptant d’emprunter la route de l’effort, de l’expression, de l’ouverture, du dépassement, c’est toute la collectivité qui prend le goût de la santé, de l’équilibre, de la force, de la consistance, de la fierté et de la dignité* ”.

Livre blanc sur le loisir, 1979

Bonjour,

Je tiens d’abord à vous remercier pour l’invitation et le privilège de vous entretenir brièvement d’un endroit accessible à tout le milieu du loisir.

1. INTRODUCTION

Chaque jour, et ce depuis de nombreuses années, dans le milieu du loisir, des hommes, des femmes, des personnes âgées, des jeunes, des personnes handicapées, des travailleurs, des chômeurs consacrent du temps et des ressources à animer leurs milieux de vie local, régional ou national; à créer et à maintenir des lieux d’apprentissage, de solidarité, d’échanges et de mieux-être. **Ils dédient leur temps libre au temps libre des autres;** créent des emplois, font de la prévention, partagent leurs valeurs et agissent comme créateurs de qualité de vie. Ils rappellent le bonheur de vivre, de grandir, de partager, de s’épanouir par la coopération, le respect de soi et des autres à travers le loisir.

En réponse aux besoins de leurs milieux alimentés par des valeurs et des convictions profondes dans le cadre d’autonomie et de démocratie qu’ils se sont donnés, des hommes et des femmes ont choisi l’engagement social en loisir. Ils ont opté pour le modèle associatif, un lieu de coopération.

Pour 135 000 bénévoles, leurs loisirs ne représentent pas un concept abstrait ou un simple geste de consommation, mais plutôt

une passion, un intérêt pour une ou plusieurs disciplines (histoire, chant, spéléologie, loisir scientifique, etc.) ou des groupes de notre société (jeunes, personnes âgées, etc.). Ils s’épanouissent à travers une multitude d’interventions partout au Québec.

2. QUI SOMMES NOUS?

Acétate 2

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

Une mission

- **Promouvoir** les bienfaits, le bénévolat, la vie associative
- **Développer et rendre accessible un loisir de qualité**
- **Concerter et représenter**

Un leitmotiv

“ *le loisir d’agir ensemble* ”

Un réseau

- un regroupement national
- 47 organismes nationaux
- 130 organismes régionaux
- 7 000 clubs locaux
- 1 035 000 membres
- 135 000 bénévoles
- 3,5 millions de participants
- des clientèles multiples
- des disciplines
- des structures d’accueil
- 5 000 emplois
- 650 villes et municipalités
- 274 millions \$ de temps/bénévoles
- 166 millions \$ de dépenses
- plus de 247 % de croissance de l’autofinancement
- un employé au siège social
- pour 700 bénévoles

Des organismes qui ont choisi depuis quelques décennies de se regrouper pour former le vaste réseau associatif en loisir comprenant aujourd’hui 47 organismes au palier national, plus de 130 organismes régionaux, 7 000 groupes locaux, 1 035 000 membres individuels et utilisateurs réguliers, plus de 135 000 bénévoles et un organismes de regroupement, le Conseil québécois du loisir. Ce réseau est présent sur le territoire de 650 villes et municipalités. Il rejoint, par ses activités, quelque 3,5 millions de citoyens.

Alors bien que la plupart des sièges sociaux des 47 membres du Conseil québécois du loisir soient localisés dans la grande région de Montréal ils dispensent des services, des produits et des activités partout au Québec par leurs réseaux de membres et de répondants régionaux ou locaux.

Acétate 3

LES FONDEMENTS DE SON ACTION	
❖ LE LOISIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit ▪ Service social ▪ Responsabilité provinciale ▪ Élément essentiel de qualité de vie
❖ LE BÉNÉVOLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteur de développement ▪ Exemple d'engagement ▪ Besoin de reconnaissance et de soutien
❖ L'ASSOCIATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit ▪ Lieu démocratique ▪ Capital social ▪ Préservation d'un patrimoine
❖ L'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté d'intérêt ▪ Vision commune ▪ Respect des besoins et des potentiels ▪ Transmission des connaissances ▪ Offre de service maximisée ▪ Respect des territoires

S'appuyant sur ce réseau d'associations et de bénévoles, l'un des plus imposant au Québec, le Conseil agit également et plus largement comme promoteur des bienfaits du loisir du bénévolat et l'organisation associative du loisir ainsi que au développement et à l'accessibilité à un loisir de qualité; il contribue à son développement dans les secteurs du loisir culturel de plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme; se préoccupe de la formation en loisir et inscrit les interventions de ses membres dans les actions visant l'atteinte d'objectifs relatifs aux clientèles (jeunes, personnes âgées, démunies, etc.) et à des domaines tels que l'action communautaire autonome, l'éducation, l'économie sociale, l'emploi, le tourisme, l'environnement et autres.

Acétate 4

DES INTERVENTIONS DIVERSIFIÉES

Des thèmes de concertation

- loisir culturel loisir
- loisir de plein air
- loisir scientifique
- loisir socio-éducatif
- loisir touristique

Une approche structurante, en lien avec les préoccupations sociales, économiques et gouvernementales

- Éducation / Jeunesse
- Santé (physique et mentale)
- Culture (pratiques amateurs)
- Citoyenneté / Bénévolat / Philanthropie
- Science / Culture et vulgarisation scientifique
- Tourisme / Environnement
- Économie sociale
- Action communautaire / Vie associative
- Régions / Emplois
- Relations internationales / Représentation du Québec

Une priorité : l'accessibilité

En terme économique

Dans l'ensemble du milieu associatif il a été démontré que pour chaque dollar investi par l'État le milieu en génère 9 \$, et que ce dollar rapport 1,35 \$ en impôt parafiscalité et taxe indirect, en plus de mobiliser des milliers de bénévoles dont la contribution s'évalue en centaines de millions de dollars.

« 5 000 emplois sont créés par les activités du réseau » (SODEM 1991).

Du côté des organismes nationaux membres du Conseil québécois du loisir, le chiffre d'affaires s'élève à près de 24 millions de dollars. L'autofinancement de ses organismes est de l'ordre de 80 % ce qui constitue hors de tout doute la preuve tangible que l'investissement de l'État bien que modeste mais présent de façon récurrente agit comme un puissant effet de levier qui bénéficie aux organisations et à l'ensemble de la société qui dispose de services qui améliorent la qualité de vie.

Acétate 5**LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR****Une histoire**

- ❖ Incorporé en 1998
- ❖ Créé en 1991
- ❖ Des ancêtres :
 - ◆ Regroupement Loisir Québec (1980)
 - ◆ Fédération québécoise du plein air (1972)
 - ◆ Confédération des loisirs du Québec (1969)
 - ◆ Confédération otjiste provinciale (1946)

Des mandats gouvernementaux

- ❖ Concevoir
- ❖ Développement du loisir
- ❖ Formation
- ❖ Dossiers nationaux et interministériels
- ❖ Promotion
- ❖ Recherche
- ❖ Représentation

Loisir et économie sociale

Identifier le loisir à l'économie sociale, cela est fait depuis 1984 au moment où le regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec publiait « Le loisir c'est rentable », un carnet de bord de l'économie sociale du loisir. Mais à cette époque l'économie sociale ne bénéficiait pas de l'essor d'aujourd'hui.

Il fut donc naturel pour le Conseil québécois du loisir de s'associer aux travaux sur l'économie sociale amorcés dans le cadre du Sommet socioéconomique de 1996 et d'être depuis membre du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.

3. LE DOMAINE DU LOISIR**Acétate 6****Le Loisir**

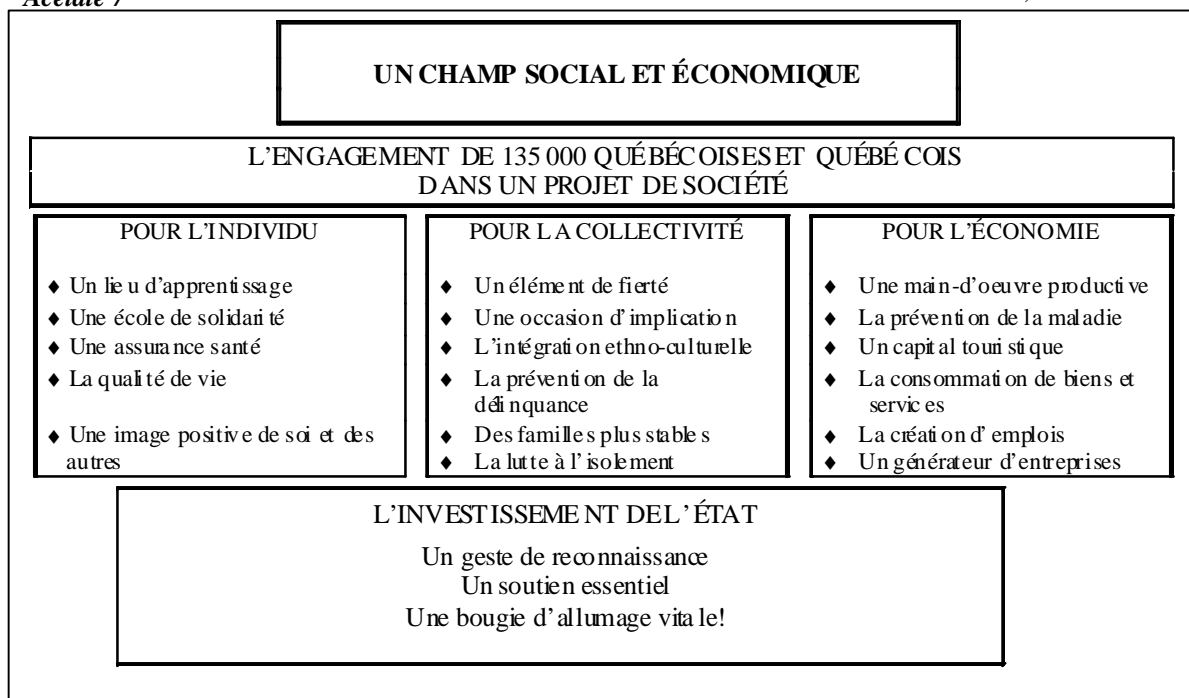
« Toute activité humaine qui s'exerce dans le temps libre et qui présente simultanément les caractères suivants : libération, gratuité, satisfaction, épanouissement » (J. Dumazedier, 1966)

« Le loisir est « ... un élément structurant de l'existence humaine, enraciné dans la tendance naturelle de l'homme à aspirer à une vie de qualité, du moins dans la vision qu'il s'en fait dans une situation donnée. » (M. Bellefleur, 1997)

Les Loisirs

Ensemble d'activités occupant le temps libre.

Chaque individu et chaque collectivité trouvent dans ce champ social et économique un apport significatif en matière de formation, de santé, de sociabilité et d'ouverture sur le monde mais plus immédiatement sur leur monde, leur milieu

Acétate 7

de vie. Le loisir est reconnu comme une véritable école de vie et un véhicule de valeurs positives. Ses contributions à l'éducation comme au maintien du tissu social et de l'identité culturelle ainsi qu'à l'intégration des communautés culturelles, ont été maintes fois démontrés. Sa reconnaissance se retrouve d'ailleurs dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme et au même titre que la santé et l'éducation.

Acétate 8

Il y a loisirs⁽¹⁾ ET LOISIRS⁽²⁾

- Activité orientée vers la satisfaction immédiate, offrant un plaisir plus éphémère et demandant peu ou pas d'apprentissage / d'engagement.
- Activité pratiquée comme « amateur » que les participants trouvent importante et qui les conduits à s'engager dans l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'expériences.

(WRLA, 1999)

Les études réalisées au cours des dernières années, dont *Le catalogue des avantages des parcs et des loisirs* ont clairement démontré que les loisirs :

- créent des communautés solides;
- développent la fierté collective;
- favorisent l'harmonie ethno-culturelle;
- réduisent les comportements anti-sociaux;
- représentent un instrument d'éducation aux valeurs reconnues;
- offrent des retombées individuelles positives (respect, épanouissement, santé, développement de soi, etc.) qui rejaillissent sur la communauté.

Jeune

Malheureusement, trop souvent opposé au travail, le loisir est à ce point omniprésent dans notre quotidien que l'on en oublie fréquemment l'importance et la valeur.

Les loisirs sont, comme l'indiquent les jeunes eux-mêmes, une composante importante de

leur vie. De plus, contrairement aux générations antérieures, ceux-ci considèrent le loisir comme un droit et non comme un privilège.

« ... Dans un contexte où le travail est conçu comme un moyen et non comme une fin... le temps libre n'est plus perçu comme une récompense pour le labeur accompli, mais plutôt comme un droit au même titre que celui au travail, ce qui en change la nature et la perspective. Les jeunes accordent la priorité à d'autres domaines de leur vie qui n'ont rien à voir avec le travail. » (Madeleine Gauthier, docteure en sociologie de l'Observatoire des jeunes, INRS)

« Le loisir constitue une trame majeure de l'existence des jeunes pour laquelle il faut savoir être attentif, reconnaître sa valeur et y accorder priorité » souligne Mme Gauthier et repris dans le Rapport du Chantier *Élargir notre ouverture sur le monde* à l'occasion du Sommet du Québec et de la Jeunesse.

Mais en même temps que nous reconnaissons la valeur du loisir nous nous interrogeons à savoir : Comment s'éduque-t-on au temps libre et au loisir afin qu'il soit une véritable occasion de développement ?

Joffre Dumazedier rappelle ainsi l'importance de cette démarche d'apprentissage :

« Le loisir est le temps déjà le plus long et le plus attractif dès l'âge de l'enfance. Il en sera probablement de plus en plus la même chose pour l'âge adulte, selon toutes les tendances observées. Rien n'est donc plus important que de préparer longuement au désir et à la capacité de s'autoformer, selon des méthodes appropriées à l'emploi critique et inventif de ce temps libre en relation avec les problèmes des temps contraints du travail professionnel et familial ainsi que des temps socialement engagés nécessaires à la participation démocratique aux institutions. »

4 LE RÉSEAU FÉDÉRÉ DU LOISIR UNE RICHESSE COLLECTIVE

Présentation

L'existence de ce capital humain indispensable, son maintien et son développement nécessitent des conditions qui constituent d'ailleurs l'assise de la Politique québécoise sur le bénévolat en loisir, lancée en 1987. L'une de ces conditions est l'existence de structures organisationnelles qui doivent assurer au bénévole la transmission des connaissances, la continuité de son action, le respect de son autonomie et le libre choix, l'implication réelle dans le processus décisionnel et une participation active à l'avancement d'une cause.

Selon une étude en cours par l'UQTR sur le bénévolat en loisir auprès des bénévoles et des professionnels : pour 92,9 % des bénévoles en loisir, contribuer à une cause sociale est la motivation principale tandis que pour 87,6 % le bénévolat en loisir sert à offrir à tous un loisir de qualité et pour 81,9 % des répondants le bénévolat en loisir sert à développer la qualité de vie de la communauté. Toutefois 87,5 % déplore la disproportion entre les exigences et les moyens.

L'importance d'un cadre organisationnel adéquat : complémentarité des actions, proximité des besoins, souplesse des structures et contrôle démocratique sont des caractéristiques fondamentales de ces organisations de bénévoles en loisir. Avec des ressources limitées et un soutien étatique modeste, elles réalisent des performances qui relèvent parfois de la magie.

La création des réseaux en loisir correspond à une volonté claire de mener une action cohérente et efficace. Elle se base sur une mise en commun de ressources afin de diminuer certains frais et ce, dans un cadre de partage de valeurs, de convictions et d'intérêts propres à l'action communautaire autonome. Les composantes du réseau fédéré maintiennent ouverts des canaux s'inscrivant dans des préoccupations plus vastes (environ-

nement, santé, éducation, culture, etc.). Elles offrent des services polyvalents constamment mis à jour dû à leur proximité avec leurs clientèles et leurs membres. Elles adoptent et développent leurs structures selon des besoins exprimés.

Le succès de la prise en charge du loisir par les organismes de citoyens, bien décrit par le Livre vert (1997) et Livre blanc sur le loisir (1979), documents de grande valeur et toujours d'actualité, est le résultat de l'engagement de milliers de bénévoles modestement soutenus par l'État.

Leur modèle d'intervention est :

- démocratique et responsabilisant;
- en lien direct avec l'utilisateur;
- très décentralisé;
- très efficace au plan de l'administration et des coûts;
- respectueux et stimulant pour les bénévoles;
- le reflet des réalités, particularités et acteurs des régions.

Les résultats d'un sondage orchestré par le **Conseil québécois du loisir** et mené par la firme **Léger Marketing** au mois d'octobre 2001 auprès de 1 000 répondants à travers le Québec révélaient que 94 % des répondants étaient d'accord pour affirmer que l'engagement de la population dans le bénévolat en loisir contribue au développement social et économique des communautés et 94,2 % ont affirmé que la pratique du bénévolat auprès des organismes de loisir fait évoluer leur communauté.

4.1 Des partenaires dans le développement des régions

Le réseau est la traduction de la volonté d'implication et de concertation de citoyens à l'intérieur d'un cadre démocratique présent dans les communautés locales et régionales. Il s'engage au bénéfice de la collectivité dans l'exercice du droit au loisir.

Il existe, à l'intérieur de ces réseaux, une dynamique propre au milieu associatif, une façon de faire qui, en quelque sorte, transcende les notions de territorialité (locale, régionale, nationale). Cette particularité fut expliquée au ministre responsable du loisir en 1993 comme :

« un système efficace d'intervention en région évitant les pertes d'énergie humaine et financière, dans le cadre d'une relation bipolaire entre les intervenants locaux / régionaux visés et le palier provincial.

Les fédérations sont porteuses d'une réalité qui unit leurs membres autour d'une philosophie d'intervention qui inspire l'action quotidienne de chacun d'eux dans ses interventions locales et régionales.

C'est au sein de sa fédération que le membre exploite tout son potentiel qui prendra bien sûr, une couleur différente selon le lieu et la région, mais qui demeurera guidé par le même esprit. »

Comme le recommandent maintenant de nombreux intervenants, le réseau des organismes de loisir a, de longue date, évité la standardisation structurelle, le mur à mur. Les organisations se sont développées par l'implication des membres à la base plutôt que des modes bureaucratiques,

D'autre part et c'est le modèle le plus répandu, l'organisme national entretient une relation directe avec les groupes locaux (centres communautaires, camps de vacances, camps familiaux, clubs et associations disciplinaires, etc.) et les membres individuels. Dans la plupart de ces organisations, la présence régionale se traduit par l'implantation de points de services, de répondants régionaux, de représentants régionaux aux conseils des fédérations, etc.

En plus de s'inscrire dans une dynamique fondée sur les appartenances locales les organismes nationaux de loisir et leur système de relation génèrent également des effets

importants en région : soutien à la mobilisation bénévole, concertation autour de projets structurants économiques et sociaux, ouverture au développement d'opportunité, émulation des producteurs (clubs) (programme de qualité, etc).

4.2 Action sectorielle

L'action communautaire autonome en loisir culturel, de plein air, scientifique, socio-éducatif et touristique

Les fonctions sociales du loisir peuvent être comprises sous plusieurs angles.

Afin d'illustrer comment le loisir s'inscrit dans **l'action communautaire autonome**, citons un extrait du Livre blanc sur le loisir (1979) : *« Le loisir est un élément important de développement social. Occasion de rencontres et d'échanges, le loisir favorise au plus haut point l'éclosion des solidarités et du sentiment d'appartenance ... Plus spécifiquement le monde du loisir a été et continu d'être pour plusieurs l'occasion d'expérimenter des types inédits de comportements et de rapports sociaux. Qu'on pense par exemple à la signification sociale de certaines formes de bénévolat et à l'impact que ces modèles d'engagement social ont pu avoir dans de nombreux groupes communautaires. »*

Plus récemment, Lucie Fréchette, professeure et chercheure à l'Université du Québec à Hull, **expliquait comment le loisir s'inscrivait dans une démarche d'empowerment** : *« les organisations de loisir produisent du lien social.... L'expérience de l'action solidaire et de la réussite de projets dont ils profitent des retombées situent les membres des organismes de loisir dans une démarche d'empowerment dans son sens le plus large, gagner du pouvoir sur sa vie et pouvoir organiser son milieu de vie. Bref devenir un citoyen de plus en plus actif. C'est ainsi que les milieux de loisir contribuent à la vie politique, au sens de bâtir la cité... »*

La contribution des organismes de loisir à la démocratie et au développement de la

citoyenneté a été citée par le Conseil supérieur de l'Éducation dans son rapport Éduquer à la citoyenneté en mentionnant que: « *Les organismes du mouvement associatif constituent des lieux par excellence d'apprentissage et d'exercice de la vie démocratique, autant pour les jeunes — les Maisons de jeunes, par exemple ou des regroupements comme le Mouvement des scouts et guides — que pour les adultes. Aussi le milieu éducatif est-il invité à considérer le mouvement associatif comme un lieu de formation à la vie démocratique, un partenaire dans le projet d'éducation à la citoyenneté.* »

Par ailleurs la Charte d'un Québec populaire affirme à l'article 32 que la démocratie doit s'exercer dans tous les lieux possibles. Dans le sens de la diversité de ces lieux, l'article 110 de cette Charte porte sur la responsabilité des citoyennes et des citoyens d'assumer ensemble et démocratiquement une responsabilité à l'égard des **activités scientifiques** puisqu'elles sont indissociables des conditions de vie des êtres humains. À cet égard, les nombreuses actions menées par les organismes de loisir scientifique sont éloquentes. Le Conseil de la science et de la technologie reconnaît l'apport du loisir scientifique en ces termes : « *Avec des moyens souvent très restreints et la bonne volonté d'un réseau de bénévoles, le Québec s'est doté, au fil des ans, d'un réseau associatif dynamique, de périodiques de qualité et d'événements pour la promotion de la science et de la technologie.* »

Les organismes de loisir culturel s'inscrivent dans le sens de la démocratie culturelle? La ministre de la Culture et des Communications, madame Agnès Maltais, a en ce sens affirmé devant plus de 600 personnes : « *le loisir est un terreau fertile de solidarité sociale où l'on retrouve un très grand nombre de bénévoles. Le loisir ne fait pas que profiter de l'action bénévole, il la stimule. En effet, les personnes qui inscrivent à leur agenda des activités d'amateur à caractère artistique, scientifique ou sportif sont souvent celles qui acceptent de donner de*

leur temps pour des causes humanitaires ou sociales. De là à conclure que les personnes qui pratiquent une activité en amateur entretiennent un haut degré de responsabilité sociale, il n'y a qu'un pas que je franchis sans hésitation, croyez-moi. »

« **Leur omniprésence sociale et leur expérience en matière de réseautage et de concertation (organisme de loisir), leurs méthodes d'animation sociale et culturelle des milieux de vie les plus diversifiés, leur expérience du changement social provoqué, leur polyvalence et leur capacité d'adaptation à des situations en renouvellement constant ainsi qu'à dépister et former un leadership démocratique et dynamique puisé dans les communautés d'appartenance, tout cela les distingue nettement des éducateurs classiques et des spécialistes des arts, des lettres et des sciences traditionnellement employés dans l'action culturelle.** Non seulement les uns et les autres ne se dédoublent, ni se compétitionnent, mais pourraient se compléter harmonieusement dans un véritable projet social de démocratie culturelle digne de ce nom. Cependant, tout effort en ce sens est condamné à vivoter, s'il n'est pas associé à une volonté politique qui l'accepte et décide de travailler résolument dans cette voie, ce qui n'est pas évident, vu les intérêts en place et le poids des traditions. » (Michel Bellefleur, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières, Département des sciences du loisir et de la communication sociale, Communication présentée à l'ACFAS, Loisir et démocratie culturelle, 12 mai 1999)

« **Le modèle de la démocratie culturelle, qui peut paraître a priori mieux adapté au champ des activités socioculturelles qu'au domaine des arts, réhabilite en effet des formes d'expression appartenant au monde du loisir, du divertissement ou à des genres considérés comme mineurs, mais qui ne sont pas incompatibles avec des exigences de qualité. Il reconnaît la portée sociale de la culture, qui peut contribuer à la revitalisation du lien social, au renforcement de l'identité culturelle, à l'intégration de groupes**

minoritaires ou des exclus. Enfin, la démocratie culturelle privilégie la participation active à la vie culturelle, notamment via les pratiques en amateur. Ces pratiques offrent des avantages au plan de l'épanouissement personnel, de la fréquentation des œuvres et de l'innovation, sans compter leurs retombées économiques non négligeables. » (De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle, Ministère de la Culture et des Communications, direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, novembre 1999, pages 9 et 10.)

« Le loisir est pour une collectivité un important creuset où mûrissent les ferment les plus solides de la culture populaire. À travers les gestes et les actions les plus modestes, les personnes et les groupes témoignent dans leurs loisirs de ce qu'elles sont, de leurs rêves et de leurs espoirs; ils y mettent en œuvre leur capacité même de se dire, de créer et de dominer leurs langages, de communiquer avec d'autres expressions culturelles, de se donner à eux-mêmes un image fidèle et belle de ce qu'ils sont, vivent, ressentent, espèrent, craignent ou aiment » (On a un monde à recréer, Livre blanc sur le loisir, 1979)

Dans le secteur du tourisme, la mission des organismes de loisir touristique est en partie traduite dans les articles 1 et 3 de la Déclaration de Montréal, Pour une vision humaniste et sociale du tourisme, qui a été adoptée par le Bureau international du tourisme social soit: « Puisque ce droit est loin d'être un acquis mondial, la conquête des loisirs et du tourisme au service de l'homme doit se poursuivre et s'intensifier dans la voie tracée par le tourisme social, dont l'ambition première est l'accès aux loisirs touristiques pour tous. L'ambition d'un accès aux loisirs touristiques pour le plus grand nombre — et ce compris les familles, les jeunes et les personnes du troisième âge — engage nécessairement à la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion de tous ceux qui ont une culture différente, ont des moyens financiers limités, ont des capacités physiques

restreintes ou habitent un pays en développement.»

Louis Jolin : S'il y a eu une réelle contribution des intervenants du loisir touristique et de plein air, c'est bien sur ce plan de l'enrichissement de l'expérience touristique. Et même si ce n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur, combien de formules touristiques ont été expérimentées dans des camps de vacances ou des bases de plein air, combien d'aménagements fortement prisés par les touristes sont dus aux initiatives des associations de loisir touristique et de plein air (pistes cyclables, circuits de ski de fond, circuits de motoneige, sentiers de randonnée pédestres), combien d'activités de plein air ou d'animation socioculturelle furent développées dans le giron des fédérations de loisir. (Si les associations de loisir touristique se sont largement inspirées, ces dernières années, des méthodes de gestion et de marketing en vogue dans le secteur privé à but lucratif, en retour, les établissements à but lucratif que sont les hôtels, les centres de villégiatures, les résidences de tourisme ont construit des forfaits ou réalisé directement des activités d'animation expérimentés par le secteur à but non lucratif ou même avec son appui.) Certaines valeurs et préoccupations en vogue dans les associations, reliées à la protection de l'environnement, au contact avec les populations locales et au développement durable, se trouvent progressivement dans le secteur commercial du tourisme.

4.3 Rôle et actions des organismes nationaux

Informer et promouvoir

Un tirage annuel de 2 750 000 copies comprenant quelque 700 numéros de revues et magazines, des milliers de dépliants, d'affiches, de vidéos et autres productions écrites ou audio-visuelles. De l'information diffusée par les organismes à travers un réseau efficace. Des exemples :

- **L'Association des cinémas parallèles du Québec coordonne le Réseau Plus comprenant 14 salles parallèles qui programment, dans dix régions du Québec, des films québécois et étrangers de qualité.**
- Publication de la revue *Québec Oiseaux* par l'Association québécoise des groupes d'ornithologues.
- **Projet éducatif en arts traditionnels à la Polyvalente Thérèse-Martin de Joliette, par la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.**
- Les règlements de sécurité pour la pratique de la plongée sous-marine de la Fédération québécoise des activités subaquatiques;
- **L'intervention de radios amateurs dans le cadre de catastrophes et de crises majeures, grâce à Radio amateur du Québec.**

Concertier

La concertation est la raison d'être, la réponse immédiate à un besoin du milieu associatif. **Lieu de convergence et de rencontre des intérêts régionaux et locaux**, la fédération suscite des projets, entretient une vision commune et organise la mise en commun de ressources. Des exemples :

- **La mobilisation de 70 institutions d'enseignement sur le thème de la gestion des déchets solides et industriels par ENvironnement JEUnesse;**
- La réalisation d'un réseau de Centres d'accès communautaires aux NTIC par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

Sécurité Sauver des vies

Certaines activités présentent des risques. C'est le cas entre autres de plusieurs activités de plein air qui attirent un nombre croissant de personnes en quête de défis. Ils sont inhérents aux milieux de pratiques, aux comportements des adeptes ou aux techniques requises pour la pratique. D'autres activités impliquent un souci constant de sécurité dû à la clientèle qu'elles rejoignent, aux infrastructures qu'elles nécessitent ou au grand nombre de personnes qu'elles regroupent. Il est capital pour le mieux-être des citoyens d'intervenir en sécurité. Des exemples :

Étudier et développer

Les organismes nationaux sont des carrefours de connaissances et d'expériences émanant d'échanges avec les membres, des organismes canadiens et étrangers. Ils sont souvent le point de ralliement de spécialistes créant un lieu unique d'expertise. Des exemples :

- Les concepts d'aménagement de sites cavernicoles réalisés pour les municipalités par la Société québécoise de spéléologie;
- L'édition et la diffusion d'œuvres chorales par l'Alliance des chorales du Québec.

Mais aussi...

Les organismes du réseau du loisir interviennent également dans plusieurs autres champs d'activités. Ils organisent ou soutiennent des milliers de manifestations accessibles au public. **Ils maintiennent des centres d'information, des inventaires de sites et de ressources, signent des protocoles d'accessibilité à des sites, équipements ou événements, protègent et gèrent un patrimoine collectif immobilier (camps et auberge de jeunesse) et naturel (la protection et l'accès aux rivières).**

Au sujet des associations de loisir, Joffre Dumazedier a dit en 1999 :

« Je dirais donc que ce sont des actes de résistance à cette société médiatique un peu folle qui n'est pas guidée vers le bien commun mais qui l'est surtout vers les affaires et vers la satisfaction des choses

immédiates... Vous êtes des résistants et je voudrais que cette prise de conscience soit capitale, qu'elle se répercute dans la presse et que les politiques du gouvernement s'en inspirent le plus possible.... Ces associations sont des espèces de pôles de développement, pas seulement de résistance mais de développement culturel pour une société moderne et démocratique.

Alors, il est nécessaire qu'on les aide, parce qu'elles sont en général à contre-courant par rapport aux courants dominants. Il y a de l'aide de l'État, mais l'aide des pouvoirs publics en ce moment est plutôt limitée. Parce que tout se passe comme s'il y avait une idéologie néolibérale qui, au lieu de rester dans le domaine de la production et de la consommation, où elle est plus efficace que d'autres idéologies, débordait sur le loisir et sur la vie culturelle et sociale de la société. Cela est illicite. C'est à contre sens. »

5. PROJETS CQL

Formation

Objectif : Bonifier l'offre de programmes de formation en loisir au Québec, auprès des bénévoles et des intervenants

Actions

- Agir comme diffuseur du programme de formation SOSBL à l'échelle du Québec.
- Établir un réseau de formateurs / dispensateurs de programmes de formation à l'échelle du Québec.
- Dispenser des programmes de formation à l'intention du personnel et des bénévoles des organismes de loisir et de sport.
- Répertorier les nouveaux besoins et, s'il y a lieu, ajuster l'offre de services.

Titre du projet : Portrait de l'offre de services et évaluation des besoins de formation pour les intervenants en loisir (bénévole et permanent)

Nature du projet : À l'aide d'un questionnaire administré aux unités régionales de loisir et de sport et aux fédérations nationales

de loisir recueillir des données qui permettront d'obtenir un portrait de l'offre de services en formation, d'inventorier les besoins et évaluer la mise en place d'un réseau de formation accessibles partout au Québec qui mettrait à contribution les ressources existantes afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les intervenants en loisir.

Sentiers récréotouristiques

Forum

Prix Molson de journalisme en loisir

Mesure d'aide au départ en vacances

6. ENJEUX, PROBLÉMATIQUE, BESOINS

Reconnaissance

Remettre à l'agenda public le loisir
(Facteurs de revitalisation)

Défis

Attention il y a aussi le loisir à deux vitesses

Enjeux pour le milieu du loisir

L'environnement social et économique québécois, au sein duquel se développe le loisir, a subi des mutations considérables au cours des dernières années. Ces changements ont des effets indirects importants sur le loisir et sur son organisation.

La diminution des sommes consenties par l'État illustre le peu d'importance qu'on lui accorde. Ainsi, au cours des vingt dernières années, l'investissement du gouvernement du Québec dans le développement du loisir, du sport et de l'activité physique est passé de près de 0,4 % de son budget global en 1979-1980 à environ 0,1 % en 1999-2000. En six ans, la responsabilité des loisirs au Québec s'est retrouvée dans six ministères différents, dont trois dans une seule année. Le ministère dédié au loisir est également disparu à la même période.

Ce désengagement gouvernemental du champ social du loisir et auprès des organismes de loisir a eu pour conséquences l'essoufflement et la démobilitation des bénévoles, la réduction de la quantité et de la qualité des services offerts, la perte de qualification et l'appauvrissement des conditions de travail, l'accroissement des coûts de pratique, la réduction de l'accessibilité, l'absence de programmes de développement et l'altération de la mission sociale.

Les perspectives et les tendances observées apparaissent toutefois porteuses de certaines opportunités de « *réhabilitation* » de la place du loisir dans la société et les préoccupations gouvernementales. Ainsi, l'emphase actuelle sur les secteurs communautaires et bénévoles, le partenariat, le développement de l'économie sociale, l'entrepreneuriat et le dynamisme de nombreuses organisations de loisir, la nécessaire affirmation de l'identité culturelle, l'importance des structures démocratiques et de la responsabilisation des citoyens, l'importance et la performance de l'outil loisir dans l'action sociale préventive (en santé, auprès des jeunes, etc.) apparaissent comme des convergences favorables à une *nouvelle reconnaissance du loisir*.

Le défi des organismes de loisir dans ce contexte se trouve peut-être dans leurs capacités à œuvrer à la convergence des intérêts de leurs membres et bénévoles, des besoins locaux et régionaux. Il se trouve toutefois très certainement, dans celui de repositionner le loisir et son organisation associative dans une société en mutation comme créateur indispensable du capital social et de la qualité de vie.

J'aborderai maintenant les enjeux et opportunités que ce regain actuel du loisir et de l'économie sociale apporte à nos secteurs.

Les tensions portant entre la place du social et de l'économique sont omniprésentes. La réduction du soutien financier de l'État a conduit plusieurs organisations à mettre l'accent sur l'autofinancement en se

préoccupant de gestion du marketing et des clientèles afin d'assurer leur survie. Ce regain pour la reconnaissance de l'économie sociale entraîne plusieurs questionnements.

Pour les associations qui ont dû faire un important virage entrepreneurial, la question de remettre le social dans les préoccupations semble être comprise comme un retour en arrière. Pour d'autres qui gèrent depuis toujours la tension entre le maintien de la mission sociale et la viabilité économique de leur organisme ne comprennent pas d'emblée ce que leur apporte l'identification à l'économie sociale. Puisque les organisations de loisir existaient bien avant que l'économie sociale connaisse ce regain, en général la question d'identification à l'économie sociale ne se fait pas d'emblée ou sans questionnement : est-ce une autre mode ou un mouvement de fond qui nous aidera réellement ou qui aura des conséquences néfastes pour le loisir et le tourisme social ? Donc au plan idéologique les organismes font face à de grands défis et questionnements comme : S'engager et se battre dans le sens de la mission sociale pour l'avancement de l'accessibilité au loisir ou pour la survie de l'organisme ?

Ces débats se traduisent concrètement dans des décisions sur les moyens à mettre en œuvre :

- Les méthodes d'éducation populaire et d'animation sociale doit-elle céder la place à l'approche marketing ?
- La gestion participative et démocratique perd-elle du terrain face à des méthodes plus traditionnelles axées sur l'atteinte des résultats à court terme ?
- L'engagement bénévole et la prise en charge sont-ils menacés par l'accroissement des responsabilités qui incombent entre autres maintenant aux administrateurs ?
- Le maintien de l'accessibilité au membre ou la diversification des clientèles pour rejoindre des clientèles plus payantes.
- La remise en question même du statut associatif afin d'avoir accès à plus de moyens et d'obtenir plus facilement le

financement nécessaire; cet aspect mène notamment sur le risque important de brader le patrimoine collectif

Les enjeux inhérents vécus et portés par les associations du milieu du loisir sont-ils par ailleurs propre à notre secteur ? Bien qu'elles n'aient pas eu lieu sous le chapeau de l'économie sociale, différentes expériences de collaborations avec d'autres secteurs nous permettent d'établir des convergences.

Toutefois, bien qu'elle soit relativement récente, la rencontre entre le loisir et l'économie sociale pourrait générer de nombreuses opportunités pour nos milieux que l'on peut exposer à titre de questionnement et même de constats :

- La reconnaissance et la popularité de l'économie sociale peut-elle aider les associations de loisir afin qu'elles puissent à leur tour faire reconnaître toutes les dimensions de leurs interventions qui sont à la fois sociales et économiques ?
- L'intervention des organismes a le plus souvent un caractère global : à titre d'exemples l'hébergement social ne cherche pas à vendre une chambre mais à offrir une expérience complète et éducative. Est-ce qu'une reconnaissance accrue de la présence de l'économie sociale dans le loisir favorise la légitimité et le support à ce type d'intervention ?
- Sur le plan des **constats**, mentionnons que le développement de l'économie sociale semble d'ores et déjà permettre l'accès à de nouvelles sources de financement pour les organismes de loisir.
- Cette reconnaissance accrue de l'économie sociale permet également le développement de nouvelles alliances et collaborations avec d'autres ministères et d'autres secteurs, et ce tant au plan local, régional que national.
- Un autre constat est que la rencontre entre l'économie sociale et le loisir a permis la création d'un nouveau lieu d'échanges

pour partager des problématiques et des opportunités communes.

Dans ce sens, nous interprétons nos questionnements, nos hésitations, nos débats, comme des signes de vitalité et de dynamismes qui se traduisent dans l'action de nos organisations sur le terrain, par la présence du Conseil québécois du loisir au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale, pour constater que le secteur du loisir est devenu un partenaire des plus actifs dans le développement de l'économie sociale au Québec.

Une importance pour la société

Les plus hauts représentants actuels de l'État québécois reconnaissent l'importance du loisir.

« Les loisirs constituent, sur le plan social, un élément déterminant du bien-être collectif. Instruments complémentaires de formation et de développement culturel, ils contribuent aussi à briser les cercles de l'isolement, de la violence, de la pauvreté ou du défaitisme. » (Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec, Forum québécois du loisir, octobre 1999.)

« Assurer le développement des fonctions du loisir est devenu aussi important que d'assurer la fonction santé ou la fonction éducative. Le loisir est donc devenu une fonction sociale majeure. » (François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, Forum québécois du loisir, octobre 1999.)

Le Conseil supérieur de l'Éducation dans son rapport *Éduquer à la citoyenneté* a pour sa part reconnu ce rôle (p.61) :

« L'apprentissage des droits, la prise de parole dans le débat ou les échanges, la conscientisation — apprendre à lire la réalité dans toutes ses dimensions et ses implications sociales pour pouvoir y réagir —, la participation sont des thèmes qui fondent à la fois l'éducation populaire

et le projet d'éducation à la citoyenneté en émergence ; ils s'inscrivent dans l'action des organismes de la vie associative afin que chacun devienne capable de prendre la parole et de se faire entendre pour mieux prendre sa place dans la société. Qu'il s'agisse d'ateliers, de conférences, de formation de bénévoles, de rencontres d'information avec des groupes cibles, les modes de fonctionnement et d'éducation privilégiés dans ce secteur d'intervention misent constamment sur la participation active et engagée de ceux et celles qu'il dessert. »

Ces réflexions du Conseil recourent d'ailleurs les propos récents des deux ministres québécois assumant des responsabilités dans ce champ social important.

Ainsi, la ministre de la Culture et des Communications du Québec, madame Agnès Maltais, déclarait au Forum québécois du loisir d'octobre 1999 :

«Le loisir ne fait pas que profiter de l'action des bénévoles, il la stimule. En effet, les personnes qui inscrivent à leur agenda des activités d'amateurs à caractère artistique, scientifique ou sportif sont souvent celles qui acceptent de donner leur temps à des causes humanitaires et sociales.»

Alors que le nouveau ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein air, monsieur Gilles Baril, indiquait en mai 2000 :

«En mettant de l'avant dès maintenant un plan d'action en matière de promotion du loisir, du sport et d'un mode de vie physiquement actif, je souhaite donner un signal clair de la volonté gouvernementale de redonner à ces champs d'activités la place qui leur revient dans la société. Étant également ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, je suis particulièrement sensible à la valeur sociale du loisir et du sport. À cet égard, il est indéniable que le travail accompli, souvent bénévolement dans ces domaines par des milliers de citoyens et de

citoyennes, contribue de manière tangible à l'amélioration de la qualité de vie de la population et constitue un important moyen d'enrayer certains problèmes.»

Réseau fédéré

L'importance d'un cadre organisationnel adéquat : est d'ailleurs renforcée par un sondage Léger et Léger, effectué en mars 1993. Il constate que: *« Le bénévolat organisé, c'est-à-dire le bénévolat résultant de l'engagement dans un organisme, est le plus populaire avec deux tiers des bénévoles actifs ».* Une confirmation supplémentaire de la justesse du choix et de la prétention des citoyens que leurs organismes *« traduisent la volonté de rationaliser, d'uniformiser et de partager leurs compétences, leurs expériences et services à l'échelle provinciale »* (MLCP, 1991).

Local

Droit Charte des droits et libertés de la personne

Loisir dans sa dimension « intervention sociale et communautaire » donc « objet de politique »

Le traitement social du loisir l'a réduit à une question individuelle alors qu'il s'agit définitivement d'une question collective et communautaire nécessitant une considération du même ordre.

Le loisir ne peut être traité comme une réalité en soi, autonome et coupée de son environnement social, sous peine de banalisation de la richesse de ses contenus ou de sa relégation à la dernière des priorités sociales.

Régional

Le loisir comme source de développement social, comme solutions à des problématiques contemporaines, comme expression d'une culture spécifique et particulièrement, comme

lieu d'épanouissement individuel et collectif, comme lieu d'intégration

Le loisir est tantôt culturel, tantôt outil de développement social, tantôt essentiel au développement économique du milieu. De plus, c'est souvent par son implication dans un organisme de loisir que l'individu va développer des aptitudes au leadership et à la prise de décision publique, contribuant ainsi à l'émancipation de son milieu et à l'avancement de notre société.

Prévention

La condition socioéconomique difficile vécue par plusieurs familles ou individus et leur identité par la difficulté pavent la voie à la marginalisation pour ne pas dire l'exclusion.

Les lieux de loisir n'abordent pas par vos problèmes, on ne vous identifie pas à la difficulté que vous vivez. Au contraire, on crée des conditions pour mettre en valeur les ressources des gens et pour favoriser les échanges productifs entre participants. Les milieux de loisir sont une oasis en contexte de précarité.

Leur action par l'intermédiaire d'activités de loisir social culturel ou éducatif participe de l'acquisition de compétence et favorise le renforcement du potentiel des personnes.

En étant non marginalisant, le loisir exerce un pouvoir d'attraction que bien d'autres organisations de services ou de développement ne réussissent pas à développer. Le loisir s'avère donc une excellente porte d'entrée pour accéder à des activités de nature préventive.

Les organisations de loisir produisent du lien social. Ce lien social recèle un formidable potentiel de dynamisation de l'action collective. Le lien social, c'est de la dynamite !

Une importance pour l'individu

Au cours des dernières années et sur fond de crise des finances publiques, de nombreux problèmes sociaux sont apparus avec une acuité sans précédent. La progression des coûts de santé, le décrochage scolaire, la croissance de la sédentarité, l'exclusion, l'isolement, le suicide, la délinquance, tous ces problèmes ont pris des proportions alarmantes. Beaucoup de ressources ont été investies dans des programmes à caractère curatif et n'ont apporté aucune solution durable. C'était un contexte de gestion de crises successives plutôt que de modifications des comportements.

À ce chapitre, et sans être une panacée, le loisir pourrait avoir un apport plus significatif. Les loisirs sont, pour l'ensemble de la société québécoise, un élément déterminant du mieux-être collectif et un remarquable outil de prévention pour une société qui cherche à modifier une approche curative coûteuse et sans issue.

Madeleine Gauthier affirme que la pratique du loisir est très importante durant la période de l'adolescence :

« L'adolescence constituerait une période d'expérimentation. C'est entre 20 et 24 ans qu'on verrait s'affirmer les goûts et les pratiques qui ont des chances de se maintenir pendant la vie active. »

ANNEXE III

Liste des cahiers de l'ARUC-ÉS

Liste des cahiers de l'ARUC-ÉS

1. Collection INTERVENTIONS

No	titre	ISBN	pages	prix
I-01-2001	L'innovation sociale : un élément fondamental d'une politique scientifique équilibrée Mémoire présenté par le Chantier d'économie sociale à Jean Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie	2-89276-203-0	16 p.	2,50
I-02-2001	Économie sociale et évaluation, état du dossier au Québec par Nancy Neamtan Document présenté au Forum sur l'innovation sociale de l'OCDE septembre 2000	2-89276-204-9	26 p.	3,00
I-03-2001	New Forms of Financing Social Economy Enterprises and Organisations in Quebec par Margaret Mendell, Université Concordia, Benoît Lévesque, UQÀM, Ralph Rouzier, Université Concordia Collaboration entre le Programme LEED et la Commission européenne et le fonds Marshall U.S. pour l'Allemagne.	2-89276-205-7	49 p.	4,50
I-04-2001	Économie sociale et solidaire dans un contexte de mondialisation : pour une démocratie plurielle par Benoît Lévesque Communication présentée à la 2e rencontre internationale à Québec du 9 au 12 octobre 2001 sur le thème « Globalisation de la solidarité » Copublication Crises/Aruc en économie sociale	2-89276-210-7	25 p.	3,00
I-01-2002	Le développement régional et local, avant et après la mondialisation par Benoît Lévesque Conférence prononcée à l'occasion de l'Assemblée générale du Conseil régional de développement (CRD) des Laurentides. 7 juin 2001	2-89276-226-X	29 p.	3,50
I-02-2002	Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement par Benoît Lévesque. Communication présentée au Forum « L'entrepreneurship en économie sociale : Oser l'entrepreneuriat différemment ». organisé par le Centre local de développement des Moulins et par Emploi-Québec le 21 février 2002.	2-89276-227-8	37 p.	3,50
I-03-2002	Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres? par Benoît Lévesque Communication présentée au Colloque du CQRS au Congrès de l'ACFAS, LE 15 mai 2001 sous le thème : « Le développement social au rythme de l'innovation	2-89276-229-4	24 p.	3,00
I-04-2002	Pour repenser l'économie en vue d'un développement durable, un aperçu de la nouvelle sociologie économique par Benoît Lévesque Conférence d'ouverture du Colloque du comité de recherche 23, « Sociologie de l'environnement et du développement durable », de l'Association internationale de sociologie de langue française (AISLF) au Congrès de l'ACFAS, à l'Université Laval, les 14-15-17 mai 2002 dans le cadre du 70 ^e Congrès de l'ACFAS.	2-89276-217-0	35 p.	3,50

I-05-2002	L'économie solidaire au Brésil et à Rio Grande du Sud Allocution présentée par Rosinha Machado Carrion, professeure à l'Université fédérale de Rio Grande du Sud au Brésil dans le cadre du 2 ^e colloque provincial de ÉCO-CDEC, les 10 et 11 avril 2002.	2-89276-231-6	22 p.	3,00
I-06-2002	Les défis de la reconversion à partir de la société civile : ceux d'une gouvernance appropriée, d'une approche systémique et d'une économie sociale et plurielle Communication présentée par Benoît Lévesque au Colloque international <i>Rendez-vous Montréal 2002</i> sur les initiatives la reconversion industrielle à partir de la société civile, du 28 au 31 mai 2002 à l'Université du Québec à Montréal.	2-89276-238-3	24 p.	3,00
I-01-2003	Modèle de développement et mouvements sociaux : l'exception québécoise Par Jacques L. Boucher Communication présentée au Colloque « <i>Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées</i> », Université d'Ottawa et Université du Québec en Outaouais, du 21 au 24 août 2002	2-89276-309-6	31 p.	3,50
I-02-2003	La lutte contre la pauvreté aujourd'hui : quelle(s) stratégie(s)? Par Louis Favreau Publication conjointe avec le CRDC	2-89276-310-X	40 p.	4,50

2. Collection TRANSFERT

T-01-2002	Recension de textes pertinents : Économie sociale, développement de l'emploi et l'insertion au Québec par Louis Favreau et Geneviève Huot	2-89276-227-8	23 p.	3,00
T-02-2002	Actes du Forum Actions culturelles et sociales : Espaces émergents « Lorsque la marge nourrit la norme et la transforme » Montréal les 6 et 7 octobre 2001	2-98074-280-5	103 p.	6,50
T-03-2002	Les entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social Synthèse du séminaire du 23 octobre 2001 par Geneviève Huot, sous la direction de Denis Bussièrès, Louis Jolin, Michel Nolin et Sonia Vaillancourt	2-89276-230-8	50 p.	4,50
T-04-2002	La participation des usagers dans les organisations offrant des services aux personnes : réalité ou discours? Synthèse du séminaire Services aux personnes organisé par le CAP Services aux personnes de l'Aruc-és, le 25 janvier 2002. par Geneviève Huot, sous la direction de Mireille Dumont-Lemasson et Christian Jetté.	2-89276-232-4	50 p.	4,50
T-05-2002	Notre intervention : pour qui et comment ? Synthèse du Forum sur l'intégration et l'insertion au marché, les 3 et 4 mai 2001, à l'UQAM, rédigée par Georges April, Vincent van Schendel et Mylène Tremblay	2-89276-236-7	31 p.	3,50
T-01-2003	Symposium sur le financement du logement communautaire, le 25 février 2002 Synthèse de Sylvie Rondot, assistante de recherche (Aruc-és) sous la direction de Marie Bouchard, UQAM	2-89276-245-6	40 p.	4,50

T-02-2003	Actes de colloque Rendez-vous Montréal 2002. Les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile — 28 au 31 mai 2002 par Jean-Marc Fontan, Benoît Lévesque et Juan-Luis Klein, UQAM	2-89276-241-3	131 p.	7,00
T-03-2003	Compte rendu du séminaire L'insertion socioprofessionnelle, une réponse à la pauvreté par Joannie Rollin, coordinatrice de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités et Martin Robitaille, professeur au département de travail social. Université du Québec en Outaouais	2-89276-242-1	37 p.	4,00
T-04-2003	Compte rendu du séminaire L'économie sociale en environnement : premier bilan international des ressourceries sous la direction de Michel Séguin, directeur général du Réseau des ressourceries du Québec	2-89276-243-X	91 p.	6,50
T-05-2003	Conditions de travail et syndicalisme en économie sociale : la situation dans les organismes de services aux personnes Synthèse du séminaire du 30 janvier 2003 par Luce Proulx, sous la direction de François Aubry, Denis Bussièrès et René Doré	2-89276-246-4	87 p.	6,00
T-06-2003	Symposium sur le financement de l'économie sociale, le 5 octobre 2002 à l'Université du Québec à Montréal, organisé par le CAP financement et le CAP échanges et comparaisons internationales de l'ARUC-ÉS Synthèse préparée par Ralph Rouzier, Marguerite Mendell (Université Concordia) et Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal)	2-89276-306-1	34 p.	4,00
T-07-2003	L'emploi dans les entreprises d'économie sociale du secteur du loisir et du tourisme social Synthèse du séminaire du 4 avril 2003-07-23 par Luce Proulx et Jocelyne Rouleau, sous la direction de Louis Jolin, Michel Nolin et Sonia Vaillancourt	2-89276-307-X	75 p.	6,00
T-08-2003	Deux Québec en un et Agir ensemble : 12 ans plus tard Synthèse du séminaire du 13 décembre 2001 par Geneviève Huot, avec la collaboration de Vincent van Schendel	2-89276-308-8	55 p.	4,50

3. Collection RECHERCHE

R-01-2001	Le logement coopératif au Québec : entre continuité et innovation par Marie Bouchard, professeure au département Organisation et ressources humaines, UQAM	2-89276-202-2	23 p.	3,00
R-02-2001	Les systèmes productifs locaux en Midi-Pyrénées et au Québec : vers l'émergence de systèmes régionaux de régulation des initiatives locales? par Régis Guillaume du Centre interdisciplinaire d'études urbaines. Maison de la recherche, Toulouse, France	2-89276-211-1	22 p.	3,00
R-03-2001	Stratégies intégrées d'insertion en emploi de personnes vivant en logement social : Analyse d'expériences nord-américaines et françaises – Rapport synthèse par Barbara Pfister, sous la direction de Marie Bouchard, Winnie Frohn et Richard Morin, professeurs à l'UQAM	2-89276-214-6	36 p.	4,00

R-04-2001	Stratégies intégrées d'insertion en emploi de personnes vivant en logement social : Analyse d'expériences nord-américaines et françaises – Rapport Analytique Par Barbara Pfister, Michel Rochefort et Joanie Rollin, sous la direction de Marie Bouchard, Winnie Frohn et Richard Morin, professeurs à l'UQAM	2-89276-215-4	243 p.	16,00
R-05-2001	Portrait des passerelles au sein de l'économie sociale au Québec par Geneviève Huot Projet de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire	2-89276-220-0	80 p.	6,00
2002				
R-01-2002	Le développement régional aux États-Unis et en Europe : neuf études de cas par Juan-Luis Klein, Benoît Lévesque et Carole Tardif, UQAM	2-89276-221-9	50 p	4,50
R-02-2002	Système d'information et d'évaluation en économie sociale par Carole Tardif, Isabelle Tessier et Émilie Patry sous la direction de Juan-Luis Klein et Jean Carrière, professeurs à l'UQAM	2-89276-222-9	43 p.	4,50
R-03-2002	Portail de l'économie sociale au Québec : Un concept de système d'évaluation et d'information par Carole Tardif, Isabelle Tessier et Émilie Patry sous la direction de Juan-Luis Klein et Jean Carrière, professeurs à l'UQAM	2-89276-223-5	21 p.	3,00
R-04-2002	Configuration et défis de l'économie sociale québécoise dans la solidarité internationale avec le Sud par Louis Favreau, directeur de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Copublication avec la Chaire de recherche en développement communautaire	2-89276-227-8	29 p.	3,00
R-05-2002	Lien social et développement économique : l'économie sociale au Bas-St-Laurent par Carol Saucier et Nicole Thivierge, professeurs à l'UQAR	2-89276-228-6	21 p.	3,00
R-06-2002	Développement local et économie solidaire en Amérique latine : des expériences innovatrices par Louis Favreau et Lucie Fréchette, professeurs à l'Université du Québec à Hull	2-89276-206-5	24 p.	3,00
R-07-2002	Portraits socio-Économiques de Sorel-Tracy et du Sud-ouest de l'Île de Montréal par Rémi Haff et Guy Lacroix, sous la direction de Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein, professeurs à l'UQAM et avec la participation de René Lachapelle, organisateur communautaire au CLSC du Havre (Sorel-Tracy) et Jean Sylvestre de la FTQ (Sud-ouest)	2-89276-225-1	66 p.	5,00
R-08-2002	Le financement du logement communautaire : évolution et perspectives par Allan Gaudreault, consultant, habitation et développement communautaire et Marie Bouchard, professeure, Sciences de la gestion, UQAM	2-89276-224-3	78 p.	6,00

R-09-2002	Les politiques sociales s'adressant aux personnes ayant des incapacités au Québec : histoire, inventaire et éléments de bilan Sous la direction de Yves Vaillancourt, Jacques Caillouette et Lucie Dumais Rapport de recherche réalisé dans le cadre de la Phase 1 du projet « Inventaire et bilan des programmes de soutien et des services concernant les personnes ayant des incapacités au Québec ». Publication conjointe Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) et l'Aruc en économie sociale, UQAM.	2-89276-233-2	394 p.	25,00
R-10-2002	Le bilan social dans les entreprises, une pratique à imiter? Le cas des institutions financières coopératives par Julie Rondeau, professionnelle de recherche, UQAM et Marie Bouchard, professeure au département Organisation et ressources humaines, UQAM	2-89276-235-9	39 p.	4,00
R-11-2002	La qualité des services de garde à l'enfance. Un bilan de la littérature par Guy Bellemare, Anne-Renée Gravel et Louise Briand, professeurs à l'Université du Québec en Outaouais	2-89276-238-3	72 p.	6,00
R-12-2002	Projet Espaces Émergents <i>Faites de la musique</i>. Recherche évaluative : rapport final par Éline Lachance et Jean-Marc Fontan, UQAM	2-89276-234-0	120 p.	10,00
2003				
R-01-2003	Vers un rapprochement des disciplines et pratiques professionnelles des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional ? par Guy Bellemare, Professeur, Université du Québec en Outaouais	2-89276-239-1	30 p.	3,50
R-02-2003	Social Policy as a Determinant of Health and Well-Being : The Contribution of the Social Economy par Yves Vaillancourt, François Aubry, Louise Tremblay, Muriel Kearny	2-89276-240-5	46 p.	4,50
R-03-2003	L'évaluation en économie sociale. Petit aide-mémoire. par Sylvie Rondot et Marie Bouchard, UQAM	2-89276-244-8	35 p.	4,00

Les prix sont sujets à changement sans préavis